



DISTRIBUTION : Générale
J/12-02/SR
ORIGINAL : Anglais

**Commission de coopération environnementale (CCE)
de l'Amérique du Nord**

**XIX^e Session ordinaire du Conseil de la CCE
et réunions du Comité consultatif public mixte (CCPM)
tenues du 9 au 11 juillet 2012**

à l'hôtel Intercontinental New Orleans
444 St. Charles Ave.
La Nouvelle-Orléans (Louisiane), États-Unis
Tél. : 504-525-5566; téléc. : 504-523-7310

Compte rendu de discussion¹

Le Comité consultatif public mixte (CCPM) de la Commission de coopération environnementale (CCE) a tenu sa session ordinaire n° 12-02 du 9 au 11 juillet 2012 à La Nouvelle-Orléans (Louisiane), aux États-Unis. Au cours des deux premiers jours, cette session a donné lieu à un atelier public sur la résilience des collectivités et des écosystèmes en Amérique du Nord qui a permis d'établir un guide visant à aider les intervenants gouvernementaux et locaux à prendre des mesures à l'égard des graves problèmes qui touchent les collectivités, et ce, autant en Amérique du Nord qu'ailleurs dans le monde. Les conclusions de cet atelier permettront éventuellement au CCPM de formuler un avis au Conseil de la CCE à ce sujet.

La troisième journée de la session, qui était également ouverte au public, a donné l'occasion aux représentants des comités consultatifs nationaux et gouvernements de rendre compte des avis qu'ils ont formulés au Conseil. Le CCPM y a également exposé les conclusions de l'atelier de la veille et présenté le guide au public.

Le présent compte rendu de discussion fait état de chacun des points à l'ordre du jour, de l'ensemble des décisions prises par les membres du CCPM, des mesures de suivi à prendre et des responsables de ces mesures. (Voir l'ordre du jour à l'annexe A et la liste des participants à l'annexe B.)

On peut également se procurer le texte des comptes rendus de discussion, des avis du CCPM au Conseil et d'autres documents relatifs au Comité auprès du bureau de sa chargée de liaison, ou les consulter dans le site Web de la CCE, à l'adresse <www.cec.org>.

¹ Avertissement : Le présent compte rendu de discussion a été établi avec soin et les membres du CCPM l'ont adopté, mais il est possible qu'il ne rapporte pas fidèlement les propos des personnes citées, car celles-ci ne l'ont ni examiné ni approuvé.

Atelier sur la résilience des collectivités en Amérique du Nord

Le lundi 9 juillet 2012**Mot de bienvenue et observations liminaires du président du CCPM**

Le président du CCPM, M. Martín Gutiérrez Lacayo, souhaite la bienvenue à l'assistance et donne un aperçu des activités de la CCE en indiquant que sa création remonte à une vingtaine d'années en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE), un accord parallèle à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA). Il mentionne aussi que les trois pays signataires de ces accords, à savoir le Canada, le Mexique et les États-Unis, ont entrepris des discussions afin d'établir des activités commerciales intégrées sur l'ensemble du continent nord-américain qui leur ont permis de cerner la nécessité d'établir des mécanismes dans le cadre desquels il serait possible de faire valoir les droits environnementaux.

Le président indique également que la CCE comprend trois organes : le Conseil, comptant le plus haut responsable de chacun des trois pays en matière d'environnement; le Secrétariat, dont les bureaux sont situés à Montréal; le CCPM, comptant cinq citoyens de chaque pays représentant diverses collectivités. Il mentionne par ailleurs que le rôle du CCPM comporte trois objectifs : premièrement, fournir de l'information technique pertinente sur les sujets qui font l'objet de discussions en Amérique du Nord, et formuler des avis au Conseil en rapport avec les plans opérationnels de la CCE; deuxièmement, de représenter activement les citoyens en s'employant à établir des discussions sur la manière d'améliorer l'environnement à l'échelle du continent; troisièmement, en veillant à la transparence des activités de la CCE et à l'utilisation efficace de ses ressources.

Faisant remarquer les changements qui se produisent dans les trois pays sur le plan politique, le président déclare que le CCPM doit devenir plus créatif afin d'inciter les citoyens à participer activement à des discussions qui permettront que la pratique devienne une ligne de conduite. Il mentionne que c'est la première fois, dans le cadre de cet atelier, que le CCPM a recours à une approche différente, à savoir que les participants peuvent interagir directement avec les membres du CCPM et échanger ainsi leurs connaissances. Il invite ensuite les membres du CCPM à se présenter à tour de rôle, tout en indiquant que certains d'entre eux sont nouveaux, et ajoute que la biographie de ces membres se trouve dans la page du site Web de la CCE consacrée à ce comité, à l'adresse <www.cec.org/CCPM>.

M. Gutiérrez Lacayo invite ensuite chaque participant, au cours des deux jours qui suivront, à contribuer activement et sur un même pied d'égalité à la rédaction d'un document sur la manière dont les villes pourraient faire preuve d'une plus grande souplesse, ainsi qu'à celle dont les citoyens pourraient s'adapter aux problèmes et aux phénomènes environnementaux. Il ajoute que la ville de La Nouvelle-Orléans illustre la résilience de façon tangible. Il fait par ailleurs rapidement état des points à l'ordre du jour avant de donner la parole à l'animateur de l'atelier.

M. Greg Judelman, chef de la conception, The Moment

M. Judelman se présente et présente brièvement son équipe œuvrant au sein du studio d'innovation The Moment. Après avoir montré la maquette de la couverture du document qui découlera de l'atelier, il donne un aperçu du processus auquel l'élaboration de ce document donnera lieu, et précise que tous les participants y collaboreront au cours des deux prochains

jours. Il mentionne aussi le titre provisoire du document ainsi que le nom des auteurs, lesquels participent à cet atelier.

Il expose par ailleurs l'ordre du jour de l'atelier en indiquant que la première journée donnera lieu à deux discours par M. Craig Applegath en matinée, de même qu'à une discussion entre spécialistes en après-midi. Il mentionne aussi que des séances de travail en groupe se dérouleront autour de différentes tables à divers moments de la journée. Il précise qu'il distribuera des formulaires à chaque groupe pour qu'ils soient remplis en fonction des directives qu'il donnera en temps voulu. Il ajoute que ces formulaires permettront de consigner les idées de chaque groupe et qu'ils seront affichés aux murs de la salle afin que le reste de l'assistance puisse en prendre connaissance. Il explique que tous les participants auront la possibilité d'exprimer leur opinion sur le travail accompli aux autres tables en collant des notes adhésives sur les formulaires. Il déclare qu'à la fin de la journée, les participants auront pu examiner la notion de résilience et cerner les principaux thèmes connexes.

M. Judelman poursuit en expliquant que les travaux de la deuxième journée de l'atelier seront similaires à ceux de la veille, mais que les participants approfondiront les thèmes qu'ils y auront cernés. Il précise que ces travaux permettront à l'équipe de The Moment de compiler toutes les conclusions dans le document récapitulatif et de présenter celui-ci à l'assistance au cours de la matinée de la troisième journée, ainsi qu'aux ministres par la suite. M. Judelman indique que la CCE établira une communication en ligne dans Twitter durant tout l'atelier, et il invite ensuite le président à présenter le conférencier.

Exposé de M. Craig Applegath, membre fondateur du réseau Resilient City, intitulé *Quels défis vont devoir relever nos collectivités?*

M. Applegath remercie le président et commence son exposé en déclarant qu'il ne pouvait envisager une meilleure ville pour y tenir cet atelier. Il indique disposer de trente minutes pour donner à l'assistance une idée de ce que signifie la résilience, mais qu'il pourra répondre à des questions durant la période de travail en groupes. Son exposé est consultable en ligne, à l'adresse <<http://cec.org/conseil2012>>.

Il affirme qu'au cours des vingt ou trente dernières années, le discours sur la viabilité de l'environnement et l'écologisme a surtout porté sur les préjudices que les humains ont causés à la planète, mais que ce discours a évolué et qu'il porte maintenant sur les répercussions que ces préjudices ont sur les humains, ainsi que sur la manière de les diminuer et de renforcer la résilience aux chocs et aux facteurs de stress.

M. Applegath est d'avis que les villes qui dépendent du carbone doivent évoluer et prendre des mesures de réhabilitation dans les vingt prochaines années afin de réparer certains des dommages causés à l'environnement. Il dit espérer qu'en fin de compte, cela donnera lieu à ce qu'il a appelé des « villes symbiotiques » dans lesquelles nous rendrons autant que nous prendrons. Il ajoute que, dans l'intervalle, la résilience permettra de « tenir le fort ».

Après avoir donné quelques définitions de la résilience, M. Applegath explique que celle-ci est une nouvelle propriété d'un système et qu'on ne peut la mesurer qu'après une répercussion, un choc ou un stress. Il estime que l'on est en mesure d'appliquer des stratégies et des approches afin de renforcer la résilience, et énumère les dix principaux types de choc et de stress auxquels les villes et les collectivités peuvent faire face, notamment en matière d'économie, d'environnement, d'approvisionnement et de tarifs énergétiques, et de défaillances infrastructurelles.

Il estime important de savoir ce qui cause ces chocs et ces stress, et mentionne qu'ils sont dus à six principaux facteurs : les changements climatiques, la croissance et la migration de la population, l'approvisionnement en énergie, la dégradation de l'environnement, les différends régionaux liés aux ressources et les conflits sociopolitiques. Il précise que les changements climatiques ainsi que la croissance et la migration de la population constitueront les deux plus importants facteurs de choc et de stress au cours des vingt-cinq prochaines années.

M. Applegath déclare par ailleurs que les changements climatiques auront des incidences sur l'agriculture, car l'augmentation de la température provoquera la désertification des régions où l'on cultive le riz, le maïs et le blé, et que la croissance et la migration de la population auront des répercussions sur les villes. Mentionnant qu'en raison d'une augmentation envisagée de la population de quelque 2 milliards au cours des vingt-cinq prochaines années, il indique que l'on s'attend à ce que 3,1 milliards de personnes migrent vers les villes d'ici 2050, et que cela signifie que les villes devront renforcer leur résilience pour pouvoir composer avec une telle augmentation. Il ajoute que les principaux facteurs énumérés précédemment interagissent et tendent à multiplier les effets que chacun d'eux peut avoir.

En dernier lieu et avant d'inviter l'assistance à lui poser des questions, M. Applegath explique en quoi consiste chacun des six attributs de la résilience, à savoir la souplesse, la redondance, la diversité, le découplage, la décentralisation et l'intégration environnementale.

Question ou observation : M^{me} Diane Takvorian remercie M. Applegath de son exposé qu'elle juge très éclairant. Après avoir mentionné que les villes ne commenceront pas toutes au même point en vue de renforcer leur résilience, elle lui demande de quelle manière il peut tenir compte des répercussions cumulatives en appliquant la méthode qu'il vient tout juste d'exposer.

Réponse : M. Applegath répond que la résilience est sûrement due à des facteurs cumulatifs, et que si une collectivité dispose de ressources économiques, elle peut résoudre un tas de problèmes. Il déclare toutefois que le renforcement de la résilience exige beaucoup de temps et qu'on l'a négligée. Il indique par ailleurs qu'on n'a pas vraiment réfléchi à la manière de prendre des décisions qui, en plus d'avoir des effets positifs tangibles sur le produit intérieur brut (PIB) de la microéconomie d'une collectivité, font en sorte que l'augmentation du PIB renforce la résilience de cette collectivité. Il déclare aussi que les principes qu'il a appliqués pour élucider cette question sont fondamentaux et qu'il expliquera au cours de son prochain exposé de quelle manière élaborer des stratégies visant à renforcer la résilience.

Question ou observation : Une participante demande si les besoins en matière de résilience exigent de peupler plus densément les villes, et déclare que le document que l'on prévoit rédiger pourrait offrir la possibilité de changer la manière de mesurer les progrès accomplis.

Réponse : M. Applegath affirme qu'il s'agit en réalité de l'une des principales approches dont il traitera dans son prochain exposé. À titre de préambule, il explique que le fait d'accroître la densité et la taille de la population dans les villes représente une solution au problème que pose la prévision d'une augmentation de la population mondiale de l'ordre de 2 milliards d'habitants. Il estime nécessaire d'élaborer des stratégies qui visent à regrouper la population de façon efficace sur les plans économique et écologique.

Question ou observation : Un participant mentionne que dans les attributs de la résilience, il n'a rien vu qui avait trait à l'organisation sociale, et demande à l'orateur ce qu'il en pense.

Réponse : M. Applegath répond qu'à titre de concepteur urbain et d'architecte, il a tendance à parler de structures physiques, à savoir de bâtiments et d'infrastructures, mais que la résilience

concerne en fin de compte les personnes et la manière dont elles vont vivre au sein d'une collectivité. Il ajoute que tous les attributs de la résilience sont échelonnables, à savoir d'une personne à une collectivité, à une ville et à la planète.

M. Applegath remercie toutes les personnes qui ont formulé des questions et des observations.

Travail en groupes : Faites un témoignage à votre table : De quelle façon avez-vous personnellement vécu les types de choc et de stress, que ce soit comme victime ou comme témoin, que décrit M. Craig Applegath dans son exposé?

M. Judelman reprend la parole et demande à l'assistance de former des groupes d'au moins cinq personnes autour des tables. Il indique que le premier exercice consiste à faire part des chocs et du stress qui les touchent personnellement ainsi que leur collectivité. Il mentionne en outre aux participants de se présenter aux membres de leur groupe et de choisir un des témoignages recueillis à leur table afin de le coller sur le premier formulaire affiché. Il ajoute que l'auteur de chaque témoignage retenu sera pris ultérieurement en photo. (Voir les formulaires et les questions abordées en groupe à l'annexe C.)

Exposé de M. Craig Applegath, membre fondateur du réseau Resilient City : Quelles occasions avons-nous de créer des collectivités résilientes?

M. Applegath fait part de ses pensées au sujet du travail accompli en groupes et mentionne que son exposé portera sur au moins dix éléments qu'il a relevés en vue de renforcer la résilience, mais qu'il abordera aussi cinq approches en vue de la renforcer au sein des collectivités et des villes. Il évoque rapidement les dix facteurs stratégiques suivants : la santé publique; l'éducation et la formation; la gouvernance; l'économie; la justice ainsi que la sécurité et l'ordre publics; le bâtiment et le transport; l'infrastructure énergétique; l'infrastructure de production alimentaire; la technologie de communication et d'information; l'infrastructure de distribution de l'eau potable et de traitement des déchets. Après avoir précisé qu'il ne s'agissait pas des seuls éléments à envisager, il expose chacune des cinq approches.

La planification de la croissance et de la densité de la population. M. Applegath rappelle que cette idée provient de l'un des participants, et que même si certains pensent qu'elle n'est pas judicieuse, il s'agit de l'un des plus importants moyens dont on dispose pour renforcer la résilience. Il souligne que 50 % de la population vivent actuellement dans des villes et que cette proportion se situera entre 70 % et 80 % en 2050. Il évoque deux principales causes à cette augmentation : la croissance de la population au sein des villes et la troisième grande migration rurale vers les villes (cf. *Arrival City*, de Doug Saunders).

Il mentionne ensuite que cette approche comporte deux aspects positifs. Premièrement, plus une ville est vaste et dense, moins d'énergie elle consomme par habitant. Deuxièmement, plus une ville grossit, plus sa croissance est exponentielle en matière d'innovation, ce qui constitue une condition importante en vue de renforcer sa résilience.

M. Applegath mentionne aussi que l'on doit apprendre à augmenter la densité de la population afin qu'elle soit idéalement de l'ordre de 50 à 60 unités d'habitation à l'hectare. Concernant ce qui précède, il souligne les travaux de M. Ed Glaeser, un spécialiste de l'économie urbaine qui préconise une augmentation de la densité de la population et une élévation de la hauteur des bâtiments, moyens par lesquels on pourrait faire tenir la population mondiale dans l'État du Texas.

Une économie à faibles émissions de carbone. M. Applegath affirme que l'énergie à faible teneur en carbone va jouer un rôle de premier plan, d'une part, parce que la demande en énergie ne cesse d'augmenter, et, d'autre part, en raison des perturbations externes que subissent actuellement les infrastructures électriques. Il souligne le fait que l'énergie neutre en carbone est proche de la parité, le coût du charbon constituant le point de référence. Il mentionne aussi que l'énergie photovoltaïque pourrait atteindre la parité au cours des cinq prochaines années, et que même si le stockage de l'énergie constitue encore un problème, les batteries de métal liquide pourraient favoriser le développement de ce type d'énergie. Il se dit également d'avis que l'énergie nucléaire peut constituer une solution à l'énergie à faible teneur en carbone dont nous avons besoin, et que même si cette énergie découle principalement de l'uranium, certaines centrales en produisent maintenant à partir de thorium, car ce métal est beaucoup plus riche en énergie et bien moins coûteux que l'uranium, en plus de générer moins de déchets et d'être moins dangereux que ce dernier. Il déclare aussi qu'il est plus difficile de fabriquer des armes nucléaires à partir du thorium, comparativement au processus requis pour transformer de l'uranium en plutonium.

Production alimentaire à l'échelle locale. M. Applegath mentionne qu'il est important de constituer un réseau résilient d'approvisionnement alimentaire en raison de l'augmentation du nombre d'habitants sur la planète, de la diminution potentielle des terres arables, et de la nécessité d'atténuer les perturbations dans le transport et dans l'approvisionnement en électricité. Précisant que cette approche ne veut pas dire qu'il faille produire toute la nourriture à proximité des villes, il indique que 0,8 hectare de terre arable est nécessaire pour alimenter une personne omnivore, ce qui signifie qu'une ville comme Toronto exigerait quelque 2,4 millions d'hectares pour combler ses besoins en nourriture. Affirmant que les villes pourraient notamment envisager une production alimentaire verticale, il expose la suggestion de M. Gordon Graff, à savoir une technique qui est fondamentalement la même que celle de la culture hydroponique, mais en l'associant au traitement des eaux usées afin de produire de l'énergie à partir de ce dernier.

Intégration de la modularisation et de la technologie de la communication et de l'information dans les principaux systèmes d'infrastructures. M. Applegath rappelle l'une des plus importantes pannes de courant à survenir en Amérique du Nord afin de montrer la fragilité de nos systèmes d'infrastructures, et de quelle manière un petit incident peut toucher de nombreuses villes à grande échelle. Il fait référence à la « loi de Moore », laquelle établit fondamentalement que de nombreuses choses augmentent de façon exponentielle dans l'économie de la technologie (Note : en 1965, M. Gordon Moore, cofondateur d'Intel, a postulé en réalité qu'un certain nombre de transistors sur une unité centrale de traitement doublent tous les deux ans). Il indique que, de façon plus générale, cette loi prédit à quelle rapidité nous acceptons la technologie et l'intégrons à notre vie. Donnant en exemple à quel point Internet met toute chose en liaison, M. Applegath explique que l'intégration des infrastructures, notamment les réseaux électriques intelligents, pourrait s'avérer stratégique afin de recueillir des informations qui renforceraient la résilience de nos systèmes en les rendant plus souples et en les décentralisant.

Renforcement des infrastructures et des bâtiments. M. Applegath déclare que la fréquence et l'intensité des violents phénomènes météorologiques ne cessent d'augmenter, ce qui nous oblige à renforcer les infrastructures. Nous pouvons tirer des leçons du passé et examiner la notion de « durabilité intégrée », mais aussi tirer des leçons du présent et commencer à concevoir et à installer, par exemple, des protections supplémentaires contre les intempéries sur les anciens et les nouveaux bâtiments.

Avant d'inviter l'assistance à lui poser des questions, il conclut son exposé en rappelant les dix éléments et les cinq approches en vue de renforcer la résilience.

Question ou observation : M^{me} Nelly Correa, qui est membre du CCPM, demande à M. Applegath s'il voulait dire que le monde n'était pas encore assez peuplé lorsqu'il a indiqué que l'État du Texas pourrait contenir toute la population mondiale et représenter ainsi une densité idéale.

Réponse : M. Applegath indique que la population augmentera de 2 millions au cours des 20 prochaines années, ce qui nous force à trouver le meilleur moyen de loger tous ces gens. Il affirme que celui qui est le moins problématique pour faire face à cette réalité consiste à peupler les endroits qui le sont le plus, parce que les villes ont le taux de demande le plus faible par habitant sur la planète. Il ajoute qu'il faut répondre à la question de savoir par où commencer pour empêcher d'autres incidences négatives sur l'environnement, et que l'un des nombreux moyens pour y arriver consiste à produire de la nourriture dans les villes.

Question ou observation : Un participant affirme qu'il faudrait ajouter le renforcement de la résilience des écosystèmes à cette approche afin d'assurer la viabilité de ces systèmes dont nous avons tous besoin. Il est également d'avis que l'exposé donne à penser que les villes se trouvent dans une bulle.

Réponse : M. Applegath répond que les villes font en effet partie d'un écosystème et qu'il est essentiel de les intégrer à l'environnement pour renforcer la résilience. Il s'excuse de ne pas pouvoir parler davantage en raison du temps limité dont il dispose et précise que les cinq approches qu'il a examinées ne sont pas les seules.

Travail en groupes : Faites un témoignage à votre table : Qu'est-ce que vous ou votre collectivité avez fait en réponse à ces chocs et ces stress?

M. Judelman prend à nouveau la parole et anime le travail en groupes sur le deuxième thème.

Première discussion entre spécialistes avec questions et réponses : Que pourrait-il se passer si nous n'agissons pas pour créer des collectivités résilientes?

Discussion animée par M. Jonathan Waterhouse, représentant des États-Unis au sein du CCPM

M. Waterhouse souhaite la bienvenue aux spécialistes (dont la biographie est consultable dans le site Web de la CCE, à l'adresse <www.cec.org>) et mentionne que chacun d'eux disposera de dix minutes pour son exposé. Il donne ensuite la parole au premier d'entre eux.

- **M^{me} Madeleine Redfern, mairesse d'Iqaluit (Nunavut), au Canada**

M^{me} Redfern commence son exposé en indiquant à quel endroit sa ville est située, et que le mode de vie des gens qui y habitent a subi des changements depuis 60 ans. Elle explique qu'ils sont passés du nomadisme à un lieu de résidence permanent, ce qui a été avantageux pour certains d'entre eux, mais moins pour d'autres. Elle cite une phrase qui explique ce qu'ils ont subi [*traduction*] : « Bien que l'on ait prédit la disparition éventuelle des Inuits, les économies de subsistance continuent de donner lieu à une très importante résilience et font partie intégrante de la santé et du bien-être des collectivités inuites ».

Elle déclare que les mots n'ont pas la même signification pour tout le monde, et que pour son peuple, même si le gouvernement canadien a eu de bonnes intentions en leur donnant un lieu de résidence permanent et en leur fournissant des services tels que l'éducation et la santé, ils ont fondamentalement fait cela en fonction de leur propre conception de ce qu'est un citoyen canadien. Elle précise que son peuple a toutefois subi de fortes pressions et a souffert du fait de

Version finale

devoir abandonner plusieurs aspects de sa culture, mais que malgré ces pressions, il a fait preuve de résilience, parce que 85 % des habitants du Nunavut sont Inuits et que 75 % d'entre eux parlent l'inuktitut. Elle fait aussi remarquer que si les collectivités ne deviennent pas résilientes, elles ne sont pas en mesure de supporter les pressions externes.

M^{me} Redfern déclare par ailleurs que la croissance peut offrir des débouchés, mais que si l'on ne renforce pas la résilience de tout un chacun, cela provoque de plus en plus de disparités. Elle affirme aussi qu'il est important de se donner une ligne de conduite qui répond aux besoins des gens afin que les sociétés ne deviennent pas apathiques. À titre d'exemple, elle mentionne les gros projets dans l'Arctique.

Elle conclut son exposé en formulant des recommandations pour corriger la situation, notamment de continuer à renforcer la culture et la gouvernance inuites, et de se fonder sur le principe que les Inuits aient totalement le pouvoir de décider de leur avenir pour que leurs collectivités soient saines. M^{me} Redfern précise qu'ils peuvent trouver la force et la résilience dans leur patrimoine en s'appuyant sur leurs propres valeurs, principes et priorités. Elle conclut en affirmant que les Inuits doivent obtenir ou se donner le pouvoir de décider eux-mêmes de quelle manière leur patrimoine façonnera leurs collectivités et leur mode de vie.

- **M. Fernando Aragón, consultant externe, Centro Mario Molina**

M. Aragón salue l'assistance et mentionne qu'il a l'intention de faire part de certaines de ses constatations dans la ville de Mexico, mais en précisant que dans la mesure où l'on accroît les connaissances et cerne les problèmes, il faut trouver des solutions et des réponses qui sont adéquates.

Il mentionne qu'en ce qui concerne Mexico, même si les institutions publiques sont plus ou moins solides et protègent les civils des catastrophes ou prévoient celles-ci, ces problèmes sont cernés d'une seule manière. M. Aragón explique qu'il se servira d'une inondation et de la rupture d'un canal à la périphérie de Mexico pour analyser le processus d'acquisition de connaissances.

Il affirme qu'il est important d'examiner l'histoire environnementale de cette zone pour savoir de quelle façon elle est devenue vulnérable et se rendre compte que la vulnérabilité ne survient pas très rapidement. Il énumère les causes soulevées durant les discussions qu'a suscitées l'inondation, à savoir l'inadvertance par ignorance, l'inadvertance par négligence, la cause accidentelle et la cause structurelle, et fait remarquer que cette dernière cause a été la plus envisagée au cours de l'atelier.

Il mentionne aussi que ces quatre causes comportent des éléments caractéristiques dont certains sont communs à plusieurs d'entre elles, mais que la chose la plus importante est le fait que ces éléments permettront de déterminer quelles méthodes il faudrait appliquer. À titre d'exemple, il mentionne que si l'on estime qu'une catastrophe est causée par une défaillance dans un réseau d'évacuation des eaux usées, il serait logique de la mettre en relation avec le génie hydraulique. Il est d'avis que les interventions en matière de génie jouent un rôle important en vue de renforcer la résilience.

M. Aragón termine en déclarant que son exposé avait pour but de présenter ce modèle de discussions et d'interventions afin de montrer que les politiques publiques peuvent favoriser la résilience.

-
- **M^{me} Maureen Lichtveld, titulaire de la chaire Freeport-McMoRan sur les politiques environnementales à la Tulane University**

M^{me} Lichtveld exprime ses remerciements aux participants et leur souhaite la bienvenue dans sa ville. Elle commence son exposé en formulant trois messages : premièrement, que la salubrité des écosystèmes est liée à la santé des collectivités, et que l'une ne va pas sans l'autre; deuxièmement, qu'il a fallu un système et non des individus pour renforcer la résilience; troisièmement, que la somme des facteurs de résilience individuelle n'est pas égale à celles des facteurs de résilience collective.

Elle fait ensuite part des coûts qu'ont engendrés certaines catastrophes dans différentes régions des États-Unis entre 2001 et 2010, et mentionne que ce qui distingue les catastrophes naturelles des catastrophes technologiques a des incidences directes sur la résilience des collectivités. Elle explique que les catastrophes technologiques sont causées par quatre facteurs qui les rendent quelque peu différentes des catastrophes naturelles : les effets des catastrophes technologiques durent plus longtemps, ils sont inattendus, ils sont toujours importants et les collectivités ne peuvent les maîtriser.

M^{me} Lichtveld cite également l'exemple d'une collectivité aux prises avec des déchets dangereux en indiquant que la première mesure prise par les autorités a consisté à évaluer l'état de santé de la population, et que même si celui-ci n'a suscité aucune préoccupation d'un point de vue scientifique, certaines autres préoccupations étaient légitimes. Elle précise qu'il peut donc exister des différences entre des conclusions scientifiques et ce qu'une collectivité subit vraiment.

Elle présente ensuite le résumé d'un projet de recherche mené dans six villes des États-Unis et des problèmes auxquels elles étaient confrontées, tout en énumérant les facteurs qui avaient une incidence sur l'état de leur préparation et sur leurs capacités d'action. Elle mentionne, par exemple, en rapport avec le discours du conférencier, que les chercheurs ont constaté que plus une ville est dense, plus sa collectivité devient résiliente. Elle précise que les autres facteurs comprenaient : le degré d'isolement comparativement à une vaste zone métropolitaine se trouvant à proximité; le degré de résistance des infrastructures locales; la solidité de l'économie locale; la disponibilité des transports publics; l'accès constant aux services de base, dont ceux de santé; la satisfaction de besoins particuliers de la population. Elle ajoute que ces collectivités sont devenues résilientes et se sont rétablies à des degrés différents.

M^{me} Lichtveld affirme que parmi les moyens de rendre les collectivités plus résilientes, on peut compter l'utilisation de leurs atouts, notamment pour élaborer un modèle d'intervention en cas de catastrophe. Elle mentionne aussi qu'il faut éliminer toute forme de disparité au sein des collectivités pour les rendre résilientes. À cette fin, M^{me} Lichtveld estime par ailleurs nécessaire que l'acquisition de résilience implique davantage le recours au capital social d'accointances qu'au capital social d'attachement.

M. Waterhouse remercie les spécialistes et invite l'assistance à formuler des questions et des observations.

Question ou observation : Une participante se dit déçue qu'au moins un des spécialistes n'ait pas parlé de ce qui se passe réellement dans le golfe du Mexique. Mentionnant que le milieu universitaire de la Nouvelle-Orléans ne s'est majoritairement pas prononcé sur les déversements massifs de poisons chimiques dans ce golfe, elle demande de quelle manière les collectivités peuvent renforcer leur résilience dans le cadre de tels déversements.

Réponses : M. Waterhouse dit qu'il aurait aimé pouvoir répondre à cette préoccupation, mais que ce qu'il a vraiment à dire à ce sujet, c'est de faire exactement ce que la participante vient de faire, à savoir de faire connaître ce problème.

M^{me} Lichtveld remercie la participante de sa question et affirme que la meilleure chose à faire sur le plan universitaire consiste à soumettre le problème à des scientifiques afin qu'ils essaient d'expliquer, avec une optique scientifique, les effets que peuvent avoir ces déversements. Elle ajoute que le milieu universitaire peut ne pas avoir de réponse pour le moment, car cela peut prendre plusieurs années pour en trouver une, mais qu'il est déterminé à travailler dans ce sens avec les collectivités.

Question ou observation : Un participant demande des éclaircissements sur des termes employés au cours de l'atelier et affirme qu'il faut instaurer une vraie démocratie, c'est-à-dire un accord de libre-échange nord-américain fondé sur les besoins de la classe ouvrière et non sur ceux des sociétés privées. Il fait également remarquer que le milieu politique du Mexique ne ressemble pas à celui des États-Unis.

Réponses : M. Aragón explique que l'atelier a été organisé pour examiner et présenter des solutions provenant d'organismes sociaux sur des questions que les trois pays jugent prioritaires, et que d'autres sujets peuvent y être examinés, mais dans d'autres cadres de discussion entre spécialistes. Il mentionne aussi, dans le but de parvenir à une entente, qu'il croit que les questions soulevées servent à lancer des discussions qui peuvent se tenir ultérieurement.

M^{me} Lichtveld répond qu'il s'agit d'un bon exemple des dissensions que les catastrophes technologiques peuvent susciter au sein des collectivités. Elle fait valoir que ce n'est pas aux personnes, mais aux collectivités de résoudre les problèmes de salubrité des écosystèmes et de santé publique. Elle ajoute qu'il est très difficile d'influer sur les politiques, mais que l'atelier réunit ceux qui peuvent le faire, que ce soit scientifiquement ou collectivement.

M^{me} Redfern déclare que ses administrés estiment que les partenaires commerciaux sont aussi nécessaires que précieux et qu'ils traversent une période sans précédent en matière d'exploration minière. Elle ajoute que l'exploitation des ressources sera bientôt très importante dans sa région. Elle affirme néanmoins que ses administrés ne sont pas contre le développement et qu'ils ont convenu que celui-ci devait se faire de manière responsable. Elle souligne qu'ils n'accordent pas de valeur aux positions polarisées.

Question ou observation : Un participant demande aux spécialistes s'ils n'auraient pas dû examiner également la question de la prévention afin d'éviter de devoir se poser la question de savoir comment on doit s'adapter à des circonstances très difficiles.

Réponse : M. Aragón déclare que le manque de connaissances est grand et que le diagnostic à l'égard de la vulnérabilité est incertain. Il explique que le Mexique dispose d'un réseau national de protection civile qui a été instauré à la suite du tremblement de terre de 1985. Il ajoute que la question est très pertinente dans le cadre de l'atelier, étant donné qu'il faut déterminer si les politiques publiques en vigueur diminuent la vulnérabilité ou perpétuent la situation actuelle.

Question ou observation : Une participante formule une observation quant au fait que les écosystèmes font preuve de résilience à l'égard de certains phénomènes naturels, et se demande pourquoi de nombreux projets sont entrepris dans des zones vulnérables même si les collectivités locales s'y opposent. Elle mentionne en outre que l'atelier permet d'acquérir des connaissances et de trouver des arguments pour s'opposer à ces types de projet.

Question ou observation : Un participant déclare que la résilience est une réponse valable aux catastrophes, mais pense que la CCE pourrait servir d'organisme central en Amérique du Nord pour examiner en profondeur les infrastructures énergétiques et leurs répercussions sur l'environnement. Il estime également nécessaire de conclure une entente nord-américaine sur les changements climatiques et demande aux spécialistes d'exprimer leur opinion sur la question de savoir s'il faut rester réactif ou devenir proactif.

Réponse : M^{me} Lichtveld explique qu'en matière de santé publique il est question de l'état de préparation. Elle rappelle que lors des événements du 11 septembre 2001, il s'est produit un changement culturel qui n'a pas duré, mais que trois recommandations ont découlé de ces événements et visaient les domaines suivants : les communications, la formation des collectivités et les infrastructures. Elle indique également que cela dépend de la volonté politique dans les trois pays de s'entendre sur les changements climatiques, tel que le propose le participant, au lieu d'essayer de trouver des façons de dire qu'il n'y a pas de preuves scientifiques connexes. Elle rappelle qu'il a fallu quinze ans avant de décider que fumer du tabac causait le cancer des poumons, et que cela prend également beaucoup de temps pour décider que les changements climatiques ont des répercussions néfastes sur l'environnement et sur la santé de la population.

Question ou observation : Un participant estime que le rapport qui doit être établi devrait également porter sur la prévention.

Réponse : M^{me} Lichtveld estime que l'on pourrait se donner une feuille de route et un programme pour guider l'avenir, et qu'il est pertinent de s'occuper dès maintenant du renforcement de la résilience. M. Aragón ajoute que la résilience constitue le fondement des discussions du présent atelier.

Question ou observation : Une participante s'adresse au premier spécialiste et soutient elle aussi que certaines approches peuvent s'avérer adéquates pour une collectivité, mais inadéquates pour une autre. Elle estime nécessaire d'instaurer des systèmes économiques et politiques décentralisés, et ajoute que la diversité signifie également d'être vraiment démocratique et de permettre aux collectivités d'être aussi innovatrices que possible.

Question ou observation : Une participante demande à M^{me} Redfern comment sa collectivité peut supporter les répercussions de l'exploitation minière dans sa région.

Réponse : M^{me} Redfern répond qu'il est nécessaire de connaître les risques que le développement présente pour l'environnement. Elle est d'accord avec le fait que l'exploitation minière comporte des avantages, mais que l'on connaît déjà bon nombre de ses effets négatifs. Elle estime qu'il faudrait réaliser une évaluation sur les plans social et économique, et également instaurer des mesures d'atténuation pour éviter que la population subisse des préjudices, notamment sur le plan social.

Question ou observation : Un participant indique qu'il a noté, à la lumière des exposés, que le manque de ressources constitue un problème et suggère donc que le milieu des affaires joue un rôle important, efficace et positif. Il juge essentiel de savoir comment entrer en relation avec les entreprises, car elles peuvent fournir les ressources que les gouvernements n'ont vraiment pas pour prendre certaines des mesures qui s'imposent. Il ajoute qu'il faut déterminer de quelle manière susciter une participation responsable de ce milieu des affaires et de trouver des possibilités de collaborer avec lui.

M. Waterhouse remercie les spécialistes de leurs interventions ainsi que l'assistance pour toutes les questions et observations qu'elle a formulées, et il met un terme aux discussions en invitant

tous les participants à saisir l'occasion pour établir des liens les uns avec les autres, car il se dit convaincu que le peuple peut parfois accomplir ce que les gouvernements ne peuvent pas.

Travail en groupes : Directives de M. Greg Judelman concernant le travail en groupes

L'animateur explique en quoi consiste le prochain exercice et demande aux participants de choisir l'un des quatre domaines à analyser. Il leur demande également de travailler en groupe afin de répondre aux questions relatives au troisième et au quatrième thème (voir l'annexe C).

Plénière : Échanges à l'issue du travail en groupes

M. Judelman demande à chaque groupe de faire part de certaines de ses idées au reste de l'assistance.

- *Table 1 : Les petites régions urbaines.* Ce groupe s'est penché sur les collectivités en transition forcée, que ce soit à des fins de développement ou à d'autres fins. Il estime que pour régler les principales questions de justice, il faut apprécier et valoriser les connaissances locales et traditionnelles. Le groupe est également d'avis que la restauration écologique consiste à examiner l'empreinte humaine dans l'environnement et à chercher des façons responsables de réduire les effets de cette empreinte.
- *Table 2 : Les grandes régions urbaines.* Ce groupe a principalement abordé l'injustice environnementale et la densité de la population. Il a également cerné et examiné les inégalités ainsi que la marginalisation et l'absence de participation de ceux qui sont le plus touchés par les décisions lorsque ces décisions sont prises.
- *Table 3 : Les petites régions urbaines.* Ce groupe a examiné la migration vers les zones urbaines et en dehors de celles-ci et les nombreux problèmes qu'elle provoque, tels que les disparités économiques et la perte du patrimoine culturel, ainsi que les problèmes d'accès aux services d'infrastructure.
- *Table 4 : Les écosystèmes naturels.* Ce groupe a étudié la protection dans un contexte urbain et en a conclu que l'étalement des villes entrave leur capacité d'intervenir en cas de besoin. Il s'est également penché sur l'isolement des villes et a estimé que ce ne serait pas très holistique de ne pas inclure les zones rurales et côtières.
- *Table 5 : Les régions rurales.* Ce groupe a étudié le déménagement des jeunes vers les zones urbaines et le fait que les nouvelles générations perdent les connaissances acquises en milieu rural. Il a aussi examiné le coût des intrants qui, en fin de compte, aura une incidence sur le prix des aliments.
- *Table 6 : Les écosystèmes naturels.* Ce groupe a cerné deux thèmes, à savoir la dégradation des écosystèmes et la perturbation des régimes hydrologiques et de précipitations. Il a mentionné aussi que la perturbation du cycle de vie des espèces a des répercussions sur la sécurité alimentaire.
- *Table 7 : Les régions agricoles.* Ce groupe a qualifié ces zones d'importantes aux fins de l'approvisionnement alimentaire. Il a examiné le caractère essentiel de la diversité régionale et les particularités des collectivités locales, et a conclu qu'il était important de tenir compte du fait que ces collectivités peuvent être à un tel point perturbées qu'elles perdent leur culture et leurs connaissances traditionnelles. Il s'est aussi penché sur la notion de cohabitation avec l'eau qui implique de ne pas contrôler la nature, mais plutôt de vivre en harmonie avec elle.

- *Table 8 : Les régions urbaines.* Ce groupe a examiné les risques naturels et déduit que, après une catastrophe, les infrastructures reprennent leur place. Il a aussi discuté de consommation et estimé qu'il fallait déterminer ce qui avait de l'importance. Il a en outre jugé essentiel de favoriser les infrastructures écologiques et d'éviter la construction dans des zones non sécuritaires.
- *Table 9 : Les régions rurales.* Ce groupe a trouvé que ces zones se caractérisent par l'extrême pauvreté qui y règne, alors qu'au Mexique, c'est là que l'on y trouve le plus de richesses naturelles. Il a aussi conclu que la déforestation et la migration sont causées par des explosions démographiques, et qu'il faut mettre l'accent sur l'éducation si la densité de la population représente un débouché.

M. Mark Kuznicki, du studio The Moment, résume les interventions et énumère les principaux sujets de préoccupation suivants qu'ont cernés les groupes :

- La restauration écologique.
- La valorisation des connaissances locales et traditionnelles.
- Les besoins urgents des collectivités en transition forcée.
- L'injustice environnementale.
- Les inégalités et la marginalisation.
- La migration en dehors des petites collectivités.
- L'empiétement de l'étalement urbain sur les espaces naturels.
- L'isolement des zones urbaines comparativement aux zones rurales.
- La nécessité d'assainir et de restaurer les écosystèmes naturels.
- La perte des jeunes générations par les collectivités rurales.
- La perte d'influence politique dans les collectivités touchées.
- Les incidences de la perturbation des régimes hydrologiques et de précipitations.
- La dégradation des écosystèmes et la résilience des collectivités qui y vivent.
- Les problèmes d'approvisionnement alimentaire.
- La diversité régionale et les connaissances locales.
- Les zones consacrées à l'agriculture, à la pêche, à l'élevage de bétail et à l'extraction industrielle de ressources.
- La cohabitation avec l'eau.
- La reconstruction selon les anciennes méthodes.
- La détermination de ce que l'on doit valoriser et la manière d'évaluer ce qui compte en matière de résilience.
- La conception de systèmes qui sont compatibles avec la nature.
- La pauvreté dans les zones rurales et les risques liés aux ressources naturelles.
- Les infrastructures écologiques et l'évaluation des risques.
- Les villes qui sont en harmonie avec la nature.
- La décentralisation et la redondance.

Plénière : Choix de thèmes en vue des travaux du lendemain

M. Judelman explique qu'il y aura dix tables de travail au cours de la deuxième journée de l'atelier et qu'il faudra donc choisir dix thèmes.

M. Kuznicki donne ensuite un aperçu de la deuxième journée de l'atelier et explique qu'à chaque table, chaque groupe doit assigner trois rôles à ses membres : un animateur qui lance et dirige la

discussion, un secrétaire et les spécialistes qui peuvent passer d'une table à une autre. Après quoi il demande à des membres de l'assistance de se proposer librement pour choisir les thèmes du lendemain. Ces thèmes sont les suivants :

- Apprendre à vivre avec ou sans l'eau et la nature.
- Laisser une plus faible empreinte dans l'environnement et les collectivités.
- Diminuer la vulnérabilité et la marginalisation sociales.
- Donner aux entreprises une responsabilité sociale stratégique.
- Déterminer comment prévoir, modéliser et classer les répercussions par ordre de priorité à des fins de planification.
- Rétablir la connectivité entre les écosystèmes.
- Cerner les cas de justice et d'injustice environnementales.
- Écologiser la construction.
- Avoir accès à l'information et aux communications pour pouvoir prendre des décisions.
- Révolutionner le réseau de distribution des denrées alimentaires, de la production à la consommation.
- Déterminer le rôle du réseautage social en vue de renforcer la résilience.
- Déterminer le rôle de la densité en vue de renforcer la résilience des villes.
- Faire en sorte que les personnes les plus vulnérables travaillent de concert.
- Harmoniser les collectivités avec le milieu naturel.
- Édifier des infrastructures et des réseaux intelligents, notamment dans le domaine énergétique.
- Déterminer le rôle de la biodiversité culturelle dans la résilience des collectivités.
- Transférer les connaissances à divers niveaux.

L'animateur demande aux membres de l'assistance de marquer d'un point rouge le thème qu'ils préfèrent lorsqu'ils quitteront la pièce afin de dresser une liste définitive de ces thèmes. Il montre ensuite les premières pages du document en voie de rédaction qui relatent déjà certains des exemples évoqués.

Mot de la fin et renseignements sur l'excursion par le président du CCPM

M. Gutiérrez Lacayo remercie l'assistance de sa participation à la première journée de l'atelier et l'invite à se joindre à l'excursion dans le secteur Lower Ninth Ward.

Le mardi 10 juillet 2012

Observations liminaires par le président du CCPM

M. Gutiérrez Lacayo souhaite la bienvenue aux participants à la seconde journée de l'atelier et donne la parole à M. Rodolfo Lacy qui présente une vidéo illustrant plusieurs des notions et idées exposées la veille.

Discussion entre spécialistes avec questions et réponses : Comment peut-on créer des collectivités plus résilientes?**Discussion animée par M. Rodolfo Lacy, représentant du Mexique au sein du CCPM**

M. Lacy souhaite la bienvenue aux spécialistes (dont la biographie et l'exposé respectifs sont consultables dans le site Web de la CCE, à l'adresse <www.cec.org>) et donne ensuite la parole au premier d'entre eux.

- **Exposé de M. Orlando Cabrera, gestionnaire de projets, RRTP et qualité de l'air, relatif aux travaux de la CCE sur l'amélioration de l'hygiène du milieu dans les collectivités vulnérables d'Amérique du Nord**

M. Cabrera donne un aperçu de deux projets cadrant avec le programme concerté de la CCE, et précise que les deux solutions éventuelles en vue de renforcer la résilience des collectivités dont il a été question la veille, à savoir l'information et la participation de la population, constituent les fondements de ces deux projets.

Au sujet du premier projet, intitulé *Registre nord-américain de rejets et de transferts de polluants* (RNARTP), M. Cabrera mentionne qu'il s'agit d'une base de données sur les sources et les quantités de rejets de polluants par les établissements industriels, ainsi que sur la manière dont ces rejets sont gérés. Déclarant que ce projet de la CCE facilite la comparaison et la compatibilité des données recueillies dans les trois pays, il explique que, dans le cadre du projet, toutes les données disponibles dans chacun d'eux sont compilées, évaluées et colligées dans le rapport *À l'heure des comptes* que publie la CCE, ainsi que dans sa version sur le Web, *À l'heure des comptes en ligne*. Il indique que les collectivités peuvent se servir de ces données pour mesurer leur vulnérabilité aux effets des rejets de substances chimiques.

Au sujet du deuxième projet, intitulé *Renforcement des capacités d'amélioration de l'hygiène du milieu dans les collectivités vulnérables d'Amérique du Nord*, M. Cabrera indique qu'il vise à fournir aux collectivités des outils leur permettant de relever les risques que présente la pollution environnementale pour la santé. Il explique que ce projet comporte deux volets : l'un concernant l'établissement d'un document-cadre afin d'aider les collectivités à mesurer leur vulnérabilité, et l'autre concernant l'application du programme AirNow International au Mexique. Il précise qu'un projet pilote mené dans le cadre de ce programme doit commencer la semaine suivante à Monterrey. Il présente ensuite un tableau récapitulatif des effets que la pollution environnementale a sur la santé dans l'ensemble de l'Amérique du Nord.

M. Cabrera termine son exposé en donnant un aperçu du document-cadre et en indiquant qu'il sera probablement diffusé en novembre 2012.

- **Exposé de M^{me} Beverly Wright, fondatrice et directrice générale du Deep South Center for Environmental Justice, sur la justice et l'équité dans le contexte des changements climatiques**

M^{me} Wright salue l'assistance et mentionne que son exposé portera sur le point où nous en sommes actuellement. Elle déclare que les changements climatiques constituent une réalité que l'on ne peut plus longtemps cacher ou ignorer, et elle fait référence au Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat qui prévoit des répercussions mondiales de ces changements climatiques telles qu'une multiplication des inondations et des sécheresses. Elle présente aussi quelques statistiques sur les ouragans qui se sont produits dans l'Atlantique en 2010, en faisant remarquer qu'il s'agit de la troisième saison la plus active, et fait état des effets d'autres phénomènes à l'échelle mondiale afin de montrer qu'il s'agit d'un problème planétaire. Elle affirme que peu importe où l'on vit, il faut toujours gérer les répercussions de ces phénomènes en prenant diverses mesures d'atténuation, tout en précisant qu'il s'agit d'un problème d'équité qui soulève la question de savoir qui tirera parti de ces techniques. Elle ajoute que l'on sait déjà que ce sont les populations désavantagées qui supportent, de façon inéquitable, les pressions exercées sur l'environnement.

Elle explique également que l'on connaît mal les effets aussi nouveaux que disproportionnés qu'auront les changements climatiques. Elle donne l'exemple des effets de l'amiante sur la santé humaine pour illustrer que l'on nage en pleine incertitude quant à ce qui pourrait se produire à l'avenir.

M^{me} Wright expose des conclusions de recherches sur l'affectation des fonds recueillis à la suite des catastrophes à La Nouvelle-Orléans, et démontre qu'une plus grande quantité de ces fonds ont été affectés à des districts principalement habités par des blancs ayant un revenu élevé, ce qui signifie que le problème racial existe encore.

Elle déclare également qu'on assiste déjà à une transition vers une économie plus écologique, mais qu'écologique n'a pas toujours signifié impartiale. Elle cite différents exemples illustrant le fait que certaines économies ont déjà pour objectif de réduire les gaz à effet de serre et qu'on a déjà créé des emplois en relation avec les énergies renouvelables.

M^{me} Wright conclut en affirmant que la transition mondiale vers une économie plus écologique, à faible teneur en carbone et reposant sur une utilisation rationnelle des ressources doit constituer le but de l'humanité en vue de viabiliser l'environnement, mais qu'on doit également veiller, tout en écologisant l'économie, à ce que la principale priorité de cette transition soit les « collectivités oubliées » dans lesquelles on s'efforce de faire place à l'équité.

- **Exposé de M^{me} Argelia Pérez Luviano, dirigeante de la première collectivité en transition au Mexique, sur les municipalités en transition, les nouvelles propositions d'adaptation urbaine et l'autosuffisance**

M^{me} Pérez Luviano commence en mentionnant qu'elle est originaire de la ville d'Ensenada et que l'économie de celle-ci se fonde principalement sur la pêche, l'agriculture et la fabrication, ainsi que sur les services touristiques à l'intention des passagers des bateaux de croisière qui font escale dans le port de cette ville. Elle précise que tous ces secteurs ont besoin d'un écosystème comportant certaines caractéristiques, mais qu'ils réclament une grande quantité de ressources énergétiques telles que le pétrole. Elle mentionne aussi que cette ville connaît un mouvement qui a débuté au Royaume-Uni en 2006 et qui préconise la résilience des collectivités.

Elle indique que ce mouvement a pour but de susciter une prise de conscience au moyen de documentaires et de discussions. Elle mentionne qu'il est très gratifiant de faire part à la population de cette ville de toutes les activités positives qu'elle pourrait entreprendre, et de lui

montrer ce qu'elle est capable d'accomplir. Elle ajoute qu'il y existe des groupes de travail sur différents sujets, dont le logement et l'alimentation.

M^{me} Pérez Luviano explique que le mouvement *Transición Ensenada* (Ensenada en transition) a pour but d'être prêt à faire face à tous les problèmes et besoins, et qu'il a été initié par un citoyen américain, M. Robert Frey, décédé l'an dernier. Elle donne plusieurs exemples des activités entreprises, principalement des séances de formation et des exposés dans les écoles et les universités, mais aussi des activités qui exigent une interaction des participants, ce qui donne lieu à du réseautage. Elle conclut son exposé en soulignant l'importance de l'interaction entre les humains et invite l'assistance à se joindre au plus vite à ce type de mouvement.

M. Rodolfo Lacy remercie les spécialistes et invite l'assistance à formuler des questions et des observations.

Question ou observation : Un membre de l'assistance demande à M^{me} Pérez Luviano de quelle manière le mouvement *Transición Ensenada* est financé.

Réponse : M^{me} Pérez Luviano répond que le fondateur du mouvement, M. Robert Frey, a fourni les fonds initiaux, mais qu'il n'y a présentement aucun financement et que les gens qui y participent sont des bénévoles qui assument parfois eux-mêmes certaines dépenses. Elle précise avoir récemment présenté un projet au gouvernement afin d'obtenir du financement, mais que les dirigeants du mouvement continuent à chercher des solutions dans ce domaine. M^{me} Pérez Luviano ajoute que certaines activités consistent, entre autres, à inviter les citoyens à investir leur propre capital.

Question ou observation : Un participant demande à M. Cabrera de quelle manière seront diffusés les travaux du projet intitulé *Renforcement des capacités d'amélioration de l'hygiène du milieu dans les collectivités vulnérables d'Amérique du Nord*.

Réponse : M. Cabrera répond que les membres du groupe de travail connexe étudient encore la stratégie de diffusion du document exposant ces travaux, mais étant donné qu'ils sont conscients de devoir les diffuser adéquatement, ils sont déjà entrés en communication avec d'autres intervenants tout en continuant de rédiger ce document.

Question ou observation : Un membre du Comité consultatif gouvernemental (CCG) des États-Unis demande de quelle façon réinvestir dans les collectivités lorsque des grandes sociétés industrielles viennent extraire des ressources dans les zones vulnérables. Il trouve nécessaire d'investir dans les « emplois verts » au sein des collectivités parce que ces grandes sociétés visent celles qui sont d'une certaine manière en détresse. Il affirme aussi qu'il faut éliminer les disparités et les écarts dans la société.

Question ou observation : Un participant demande à M^{me} Wright si les travaux de son équipe portent sur la consommation raisonnable, et il invite par ailleurs les membres de l'assistance à se demander s'ils ont réellement besoin de tout ce qu'ils possèdent.

Réponse : M^{me} Wright répond à la première question en mentionnant que son équipe a contribué à un programme de formation depuis les dix-sept dernières années grâce à une subvention du *National Institute of Environmental Health Sciences* (Institut national des sciences de l'hygiène du milieu). Elle mentionne que ce programme de formation vise à intervenir face aux problèmes liés à la justice environnementale dans les collectivités, mais qu'en fin de compte, il permet à des gens de trouver un emploi et de faire changer les choses.

En ce qui a trait à la deuxième question concernant le changement des habitudes de consommation, elle déclare que cette démarche peut être plus difficile dans les classes moyennes et plus aisées, mais que les gens pauvres s'intéressent fondamentalement à la nourriture et aux produits de base.

M^{me} Pérez Rubiano répond également à la dernière question en soulignant que le mouvement Transición Ensenada vise à inculquer l'autonomie dans les collectivités. Elle ajoute qu'en fonction de son expérience, elle sait que de nombreuses personnes achètent des produits pour se faire plaisir, mais que dans le cas de sa collectivité, le sentiment de contribuer à un projet d'envergure donne aux participants un certain sentiment d'accomplissement.

M. Cabrera revient sur l'observation du membre du CCG en faisant référence au Sommet international autochtone sur l'énergie et l'exploitation minière, tenu en juin 2011 au Canada, qui a fondamentalement donné lieu à une rencontre entre des représentants d'entreprises d'exploitation minière et de production d'énergie et des collectivités autochtones du Canada. Il mentionne qu'il a participé à ce sommet afin de montrer de quelle manière utiliser l'outil *À l'heure des comptes* pour obtenir de l'information sur les différents établissements miniers en Amérique du Nord, connaître les types de polluants qu'ils rejettent et leurs différentes méthodes de gestion, et pouvoir prendre ainsi des décisions éclairées. Il ajoute que cela facilitera les négociations entre les différents intéressés, car en disposant de suffisamment d'informations, ils pourront aller de l'avant et décider du type de développement qui s'avère le plus écologique.

Question ou observation : Une participante mentionne un projet intitulé A War on Poverty mis en place il y a environ quinze ans et qui vise la chaîne de montagnes des Appalaches. Elle déclare que depuis ce temps, elle n'a constaté qu'un accroissement de la pauvreté et des maladies parallèlement à une augmentation des profits des propriétaires de mine et des sociétés. Elle estime nécessaire de mettre un terme aux sacrifices des populations dans ce qu'elle appelle des « zones sacrificielles ».

Question ou observation : Un participant fait remarquer que la région côtière de la Louisiane, où il habite, a connu six inondations en dix ans, mais qu'elles ont moins éveillé l'attention que la tragédie qui s'est produite à La Nouvelle-Orléans. Il ajoute que pour être résilientes, toutes les collectivités devraient être équitablement représentées et qu'on ne devrait faire aucune distinction de race ou de nationalité.

Question ou observation : Un participant demande à M. Cabrera et à M^{me} Wright quelles sont les conditions qui peuvent favoriser la participation à la prise de décision dans les collectivités vulnérables.

Réponse : M. Cabrera mentionne qu'il répondra à la question en se fondant sur l'information environnementale, et poursuit en mentionnant une réunion relative aux RRTP tenue à Guadalajara dont les participants représentaient différents intervenants de la collectivité d'El Salto. Il indique qu'ils ont pris conscience que de nombreux établissements ne déclarent pas leurs émissions dans le cadre de l'inventaire fédéral, ce qui a permis d'amorcer des discussions entre des représentants de la société civile et de certaines entreprises locales afin qu'ils s'emploient, ensemble, à résoudre ce problème. Il déclare qu'il s'agit d'un exemple de la manière dont les citoyens peuvent collaborer avec l'industrie, à savoir sur la base d'une même information.

M^{me} Wright indique qu'elle illustrera ses propos à l'aide de son travail au sein des collectivités, et mentionne que son organisme travaille avec celles-ci afin de renforcer leurs capacités de régler les problèmes que pose la grande quantité d'émissions qui nuit à leur santé depuis presque vingt ans. Elle précise que les membres de son équipe ont réussi à faire participer les collectivités grâce

aux données du *Toxics Release Inventory* (Inventaire des rejets toxiques) des États-Unis et d'une carte établie à partir de données d'un système d'information géographique pour leur montrer où se trouvaient les établissements industriels par rapport aux collectivités, ce qui leur a permis de découvrir que des minorités vivaient à moins de cinq kilomètres d'ensembles d'établissements polluants. Elle indique également qu'ils ont commencé à organiser les collectivités et à les former de manière à ce qu'elles puissent s'impliquer et saisir la portée des nombreux enjeux. Elle affirme que lorsqu'on informe les collectivités, on leur laisse quelque chose en main et que c'est ça qui est important. Au sujet d'une information précédente, M^{me} Wright mentionne que ses recherches ont porté sur la Nouvelle-Orléans et que c'est pour cette raison qu'elle a tenu compte de l'aspect racial.

Question ou observation : M^{me} Nelly Correa, qui est membre du CCPM, demande à M^{me} Wright comment le Deep South Center for Environmental Justice peut expliquer que certains programmes gouvernementaux favorisent la reconstruction dans des zones vulnérables à la suite d'une catastrophe.

Réponse : M^{me} Wright mentionne tout d'abord les cas des villes de San Francisco et de Florida City, que l'on considère comme ayant été plus touchées que La Nouvelle-Orléans par des phénomènes climatiques, en indiquant que personne n'a dit à leurs habitants de ne pas revenir s'installer au même endroit. Elle mentionne aussi les zones de La Nouvelle-Orléans où vivent les Afro-Américains et le fait que l'on a dit à ces gens-là de ne pas se réinstaller au même endroit contrairement à d'autres zones majoritairement habitées par des blancs et situées plus en hauteur. Elle mentionne qu'elle a elle-même décidé de reconstruire sa maison, car il s'agissait d'un héritage, mais qu'une telle chose est très difficile pour les Afro-Américains. Elle souligne qu'il s'agit d'un problème d'équité.

M. Lacy remercie tous ceux qui ont pris la parole et résume les discussions avec les spécialistes en mentionnant qu'il existe effectivement une tendance à occuper les régions et les collectivités côtières, même si elles sont plus exposées à des risques. Il déclare qu'on ne réglera pas tout avec les infrastructures et la technologie, et qu'il faut y ajouter l'information, l'éducation et la justice.

Travail en groupes : Enjeux et idées concernant la résilience des collectivités

L'animateur, M. Judelman, demande aux participants de poursuivre les discussions autour de chaque table jusqu'à la fin de la journée. Il présente ensuite les dix thèmes suivants que l'on a choisis en combinant et en recadrant certaines conclusions de la veille :

1. L'eau
2. La nourriture
3. Les collectivités les plus vulnérables
4. Les humains et les écosystèmes naturels
5. Le logement
6. La diversité culturelle
7. Les échanges de connaissances
8. Les immeubles et les infrastructures
9. L'énergie
10. L'économie

Il rappelle ensuite aux participants les trois rôles exigés à chaque table, à savoir un animateur, un secrétaire et des spécialistes. Il donne également des explications sur les questions et les formulaires qui guideront les discussions. (Voir les formulaires 5 et 6 à l'annexe C).

À la suite de la question d'un membre de l'assistance, M. Judelman explique que les participants peuvent suggérer de changer un sujet, le cas échéant.

Le président du CCPM prend la parole pour mentionner qu'un certain nombre de cartes affichées dans la salle sont l'œuvre de Pronatura et du Centro Mario Molina, et qu'elles illustrent les villes des trois pays qui sont vraiment vulnérables aux changements climatiques, notamment à trois phénomènes : les inondations, les ouragans et les sécheresses. Il ajoute qu'il a été difficile de recueillir des données pour établir ces cartes, car elles varient d'un pays à un autre et ne sont pas publiques.

Plénière : Échanges à l'issue du travail en groupes

M. Judelman demande à chaque groupe de faire part de certaines de ses idées au reste de l'assistance au sujet de la question du formulaire 5, à savoir quelles sont les caractéristiques d'un système résilient.

- *Le logement, les immeubles et les infrastructures.* Ce groupe dit avoir combiné les deux sujets parce qu'un système résilient intègre l'économie, l'écologie, l'ingénierie, la culture et les affaires sociales. Il a aussi examiné la nécessité de connaître la réalité politique et d'en arriver à un équilibre entre les programmes gouvernementaux et le financement.
- *L'échange de connaissances.* Ce groupe mentionne qu'il a discuté des barrières linguistiques dans les collectivités d'autochtones et d'immigrants, et des différences de signification des mots qui peuvent notamment causer des mésententes et des méprises.
- *L'eau.* Ce groupe a cerné des sous-sujets relatifs à l'eau ainsi que les caractéristiques que chacun d'eux peut avoir en rapport avec la résilience. Il s'agit, entre autres : de la redondance, qui est la plus importante caractéristique de l'atténuation des inondations; de stratégies à l'échelle d'un bassin hydrographique, et pas seulement de solutions locales; de l'intégration environnementale à considérer comme une politique et à quel point elle a des effets sur les enjeux relatifs à l'eau; de la participation, de la sensibilisation et de l'éducation du public associées à l'échange d'informations; du cadre juridique et de la structure institutionnelle qui se rapportent à l'ensemble des différents enjeux relatifs à l'eau.
- *L'énergie.* Ce groupe a cerné des caractéristiques dans ce domaine telles que la diversité du réseau en matière de production d'énergie, notamment le recours à des techniques adéquates en fonction du contexte; la décentralisation du réseau; la gestion de la demande; la tarification stable de l'énergie; l'équité dans l'accès à l'énergie en fonction de la tarification.
- *L'économie.* Ce groupe a modifié le nom de ce domaine en le désignant *L'économie durable* et l'a analysé en fonction de la responsabilité stratégique à donner aux entreprises sur le plan social et de la manière dont elles peuvent contribuer à renforcer la résilience des collectivités. Il a cerné certaines caractéristiques, dont une plus forte participation, et examiné de quelle manière on peut procéder à une transition vers un système planifié ou prévu, et a conclu qu'une économie diversifiée pourrait constituer une solution afin d'aider les collectivités à être plus pérennes.
- *La diversité culturelle.* Ce groupe a trouvé nécessaire de faire preuve de souplesse et de tolérance. Il a également constaté à quel point différentes cultures ont des moyens distincts d'évaluer les risques et d'intervenir à leur égard. Ils ont estimé nécessaire de travailler de concert au lieu de s'opposer les uns aux autres.
- *Les collectivités les plus vulnérables.* Ce groupe a trouvé qu'un système résilient donnerait lieu à un financement équitable des personnes et des collectivités qui sont dans le besoin; permettrait d'être en santé, bien préparé, proactif et positif afin d'offrir des solutions; donnerait accès aux ressources locales et à l'éducation, et ferait connaître les problèmes, les lois et les enjeux; permettrait aux organismes sans but lucratif de travailler en partenariat.

- *La nourriture.* Ce groupe a cerné les caractéristiques suivantes : des méthodes de production rentables relativement à l'eau douce ainsi que l'utilisation d'huile pour les moyens de transport; un réseau décentralisé; l'adaptabilité aux changements dans l'environnement, éventuellement au moyen d'organismes génétiquement modifiés ou d'autres techniques; la protection des connaissances écologiques traditionnelles, compte tenu du fait que la nourriture est probablement l'élément le plus important pour les collectivités; un contexte politique et social stable pour pouvoir instaurer un système alimentaire.
- *Les humains et les écosystèmes naturels.* Ce groupe a décidé de modifier le nom de ce domaine et de le désigner *L'homme en tant qu'élément des écosystèmes naturels* afin de souligner le caractère holistique et intégrateur de la résilience. Il est d'avis qu'une collectivité résiliente renforce et maintient la résilience des autres systèmes et collectivités, sans que cela ait de conséquences, et qu'une population en santé est en synergie avec des écosystèmes salubres.

Travail en groupes : Politiques et mesures favorisant la résilience des collectivités

M. Judelman remercie les participants d'avoir travaillé en groupes et d'avoir échangé leurs idées, et explique que le prochain exercice se fondera sur le dernier formulaire, le numéro 7. Il rappelle que les réponses seront retenues à titre de recommandations dans le document qui sera soumis à l'attention du Conseil.

Plénière : Échanges et discussions à l'issue du travail en groupes

M. Judelman invite les groupes à formuler leurs principales recommandations fondées sur la question suivante : « Quelles sont les plus importantes mesures que les gouvernements, les collectivités et les personnes peuvent prendre afin de renforcer la résilience? »

- *Le logement, les immeubles et les infrastructures*
 - a. Les gouvernements : élaborer des scénarios afin de prouver le bien-fondé de mesures de renforcement de la résilience et de stratégies d'atténuation en vue d'instaurer des politiques publiques; élaborer des programmes et des projets intégrés destinés à favoriser la résilience sous toutes ses formes; prendre des mesures incitatives à l'intention du secteur privé afin qu'il renforce ses capacités.
 - b. Les collectivités : favoriser la diminution de l'empreinte écologique.
 - c. Les personnes : établir un plan personnel afin de déterminer en quoi consiste la résilience et quelles sont les mesures à prendre; ouvrir un compte dans Facebook pour que la collectivité sache en quoi consiste la résilience et s'employer à constituer un réseau sur la résilience dans l'ensemble de l'Amérique du Nord. Par ailleurs, il faut pouvoir réellement adapter les bâtiments et les infrastructures aux réalités de la nature et aux changements climatiques.
- *L'échange de connaissances*
 - a. Les gouvernements : faciliter et financer l'échange de connaissances; procurer des plateformes institutionnelles ou des dispositions pour promouvoir et faciliter l'échange de connaissances; promouvoir la décentralisation de la transition et permettre aux collectivités d'avoir accès à l'information; favoriser la transparence; encourager les discussions multilatérales; reconnaître la valeur de tous les types de connaissance; fournir de l'information dont tous les intéressés peuvent se servir.
 - b. Les collectivités : offrir de nouvelles possibilités d'échanger des connaissances au sein de chaque collectivité et avec des collectivités similaires, les gouvernements et les milieux scientifiques; interagir avec les gouvernements et les scientifiques afin de

s'occuper de l'information contradictoire; encourager les discussions multilatérales; reconnaître la valeur de tous les types de connaissances.

- c. Les personnes : échanger et diffuser des connaissances en se servant des réseaux sociaux; collaborer avec des groupes d'intervenants et d'autres personnes afin d'entreprendre des discussions constructives; être ouvertes au point de vue des autres personnes.
- *L'énergie*
 - a. Les gouvernements : rénover les infrastructures de transport de l'électricité produite à partir d'énergie renouvelable; instaurer une taxe sur le carbone; privilégier la mise en place d'un réseau décentralisé de production et de transport d'électricité; planifier le transport multimodal à long terme et le financer; veiller à ce que les écosystèmes puissent continuer de fournir des ressources; étudier des programmes de tarification de l'énergie qui inciteront à la conservation des ressources énergétiques.
 - b. Les collectivités : chercher des sources de financement non traditionnel pour les projets énergétiques; informer la population; faire participer la collectivité aux projets énergétiques; planifier l'énergie à l'échelle urbaine; investir dans des systèmes de production d'énergie à partir de résidus.
 - c. Les personnes : changer de mode de vie afin de renforcer la résilience personnelle (p. ex., produire ses aliments et acheter de plus petites résidences); s'informer, être actives et participer aux affaires municipales; chercher des solutions pour augmenter la densité (p. ex., la cohabitation); opter pour des programmes d'énergie renouvelable dans la mesure du possible; participer à des activités agricoles collectives.
 - *L'économie durable*
 - a. Les gouvernements : instaurer une politique de développement durable connexe aux politiques qui régissent les profits dans les entreprises et fournissent un cadre juridique à celles qui ont des incidences matérielles sur l'environnement et la société; instaurer des programmes d'homologation; décourager les pratiques non écologiques; mettre en relation les crises environnementale et économique afin de susciter une prise de conscience; encourager les pratiques commerciales responsables; recourir à de nouveaux modèles qui se fondent sur des critères qui ne sont pas seulement économiques pour prendre des décisions.
 - b. Les collectivités : adopter un mode de fabrication qui applique le principe *cradle-to-cradle* (à savoir la fabrication de produits totalement biodégradables ou recyclables); appliquer le principe d'intendance environnementale et conclure des alliances; constituer des milieux pédagogiques (p. ex., Microsoft qui met sur pied des programmes de financement et offre de la formation dans des collèges communautaires); abolir les sacs en plastique.
 - c. Les personnes : réévaluer les habitudes et les besoins en matière de consommation; participer à des démarches politiques; pratiquer le mentorat et le bénévolat.
 - *L'homme en tant qu'élément des écosystèmes naturels*
 - a. Les gouvernements : mettre en place des systèmes globaux de collecte et d'utilisation de l'information; favoriser l'harmonisation des normes de protection de l'environnement en Amérique du Nord; évaluer les effets des éléments qui diminuent la résilience; encourager les intervenants et les preneurs de risques, dont les entreprises, à renforcer la résilience et à fonctionner à l'intérieur des limites écologiques; adopter une approche écosystémique qui tient compte des cycles de vie complets et privilégie la résilience au lieu de la croissance; intervenir de manière à ce que cela soit proportionnel aux solutions requises.
 - b. Les collectivités : se fier sur des gens formés et informés ainsi que sur les connaissances écologiques traditionnelles; appliquer des approches biorégionales à l'échelle locale et chercher le plus possible l'autosuffisance; instaurer au plus vite

-
- une formation sur les écosystèmes; protéger en tout premier lieu les membres de la collectivité qui sont les plus vulnérables.
- c. Les personnes : s'interroger sur les systèmes de valeur; diffuser l'information et rendre accessible celle qui a un caractère scientifique; connaître et mesurer sa propre empreinte écologique et la diminuer au besoin; aider à renforcer les capacités de résilience au sein de sa collectivité; participer à la prise de décisions et contribuer à ce que d'autres y participent; se servir des connaissances traditionnelles et locales pour déterminer le degré de référence en matière de résilience.
- *Les collectivités les plus vulnérables*
 - a. Les gouvernements : assurer un aménagement et un développement urbains équitables et à long terme; fermer les établissements qui rejettent des substances toxiques et qui sont situés près des zones résidentielles, et élaborer de nouveaux scénarios pour diminuer les préjudices qu'ils causent; améliorer les normes financières pour l'ensemble de la collectivité et diminuer les disparités; instaurer un processus démocratique adéquatement documenté en appliquant les principes de la communication ouverte, de la reddition de comptes et de la transparence; veiller à la prise de décisions objectives; fonder les décisions sur les besoins des collectivités; renforcer les capacités collectives; favoriser la conscientisation en y apportant une aide financière.
 - b. Les collectivités : réunir diverses personnes pour trouver des solutions de façon collective; inviter des représentants de collectivités marginalisées à siéger à des conseils d'administration d'organismes communautaires; accroître la conscientisation à l'égard des enjeux et renforcer les capacités; faire en sorte que les entreprises paient un compte de taxes complet et élaborent des programmes socialement responsables.
 - c. Les personnes : connaître les lois et les droits afin de se préparer à participer à des activités; s'engager systématiquement à renforcer continuellement ses capacités personnelles, tout comme les voisins et les autres membres de la collectivité; reprendre contact avec l'environnement et la nature; s'instruire.
 - *L'eau*
 - a. Les gouvernements : s'engager à diffuser équitablement des documents éducatifs et de l'information; coordonner les politiques, les organismes et les mesures; planifier en fonction d'une approche écorégionale qui dépasse les frontières nationales; se fonder sur des analyses de rentabilité qui tiennent compte de tous les coûts; soutenir la recherche pour qu'elle trouve des solutions novatrices; élaborer des politiques.
 - b. Les collectivités : établir des plans solides afin d'atténuer les risques dans la collectivité et appliquer les règlements connexes; favoriser la participation et la responsabilisation des intervenants; faire appliquer les mécanismes et les règlements en vigueur; diffuser l'information.
 - c. Les personnes : s'informer; participer à des activités publiques, notamment dans le domaine de la planification; prendre des mesures à titre privé, notamment en conservant l'eau et en changeant de mode de vie.
 - *La nourriture*
 - a. Les gouvernements : encourager et augmenter le financement des organismes, sans nuire aux petits producteurs; disposer d'un plan d'intervention en cas de catastrophe qui tient compte de l'approvisionnement alimentaire; favoriser l'innovation en agriculture; remanier les subventions afin de favoriser une production locale décentralisée et examiner à quel point ces subventions ont des répercussions négatives dans la zone visée par l'ALÉNA; équilibrer les droits des producteurs locaux et ceux des détenteurs de droits de propriété intellectuelle, en tenant compte de la nécessité de promouvoir la mise au point de techniques avant-gardistes
-

- permettant de renforcer la résilience; respecter, protéger et promouvoir différentes formes de production alimentaire.
- b. Les collectivités : promouvoir l'agriculture en milieu urbain; promouvoir la production en coopérative en décentralisant ce processus; promouvoir la mise en marché de produits agricoles et du gibier sauvage; promouvoir les fermes et les jardins communautaires; modifier les contrats commerciaux et les politiques municipales afin de diminuer le gaspillage de nourriture.
 - c. Les personnes : voter judicieusement, en faisant les bons choix; créer des abris pour les pollinisateurs et redécouvrir les pratiques alimentaires traditionnelles qui sont économiques; cultiver ses aliments et faire son compost; se sensibiliser à la nourriture en apprenant à la connaître et à s'y intéresser.
- *La diversité culturelle*
Les gouvernements : respecter la diversité; être plus tolérant; favoriser l'inclusion sociale; faire en sorte que l'éducation se fonde davantage sur les connaissances locales traditionnelles; soutenir un programme de maintien des connaissances linguistiques; mettre un terme au paternalisme gouvernemental et soutenir vraiment l'autonomie.

La porte-parole mentionne que le groupe s'est dissout et qu'elle s'est jointe à celui sur les collectivités les plus vulnérables.

M. Judelman remercie les participants et mentionne que le défi consiste maintenant à concrétiser toutes les idées exprimées. Il invite ensuite l'assistance à formuler des questions et des observations.

Question ou observation : Un participant mentionne que son groupe a décidé de faire une nouvelle recommandation au sujet de l'économie durable, à savoir de recourir à l'entrepreneuriat pour diversifier l'économie. Il revient sur l'excursion dans le secteur Lower Ninth Ward et rappelle qu'on y a mentionné que la formation des résidents locaux sur la manière de construire des structures durables leur donne la capacité de lancer leur propre entreprise dans ce domaine.

Question ou observation : Un participant mentionne qu'il est d'accord avec la plupart des idées exprimées, et qu'à l'interne, les entreprises doivent mettre en pratique la notion de gestion de crises. En fonction de cette idée, il estime pertinent de commencer à s'informer de ce que d'autres savent déjà faire comme il faut et de quelles sortes d'outils ils se servent. Il mentionne aussi qu'il existe encore une tendance à continuer de penser individuellement alors que la CCE s'efforce de faire travailler les gens collectivement dans une perspective continentale. En dernier lieu, il explique qu'il travaille avec des fournisseurs et qu'ils ont mis au point un programme coopératif de catégorisation et d'analyse.

Question ou observation : Une participante s'adresse au groupe qui s'est penché sur l'économie durable en rappelant qu'il a estimé nécessaire, dans l'industrie du raffinage, d'offrir davantage d'incitatifs aux entreprises afin de mettre un terme à l'application du modèle de production le plus dominant qui ne tient pas compte des répercussions sur la santé et la sécurité. Elle soutient que les gouvernements, les collectivités et les personnes doivent vraiment réclamer et démontrer que les investissements sur les plans de la santé et de la sécurité peuvent réellement accroître la production. Elle s'adresse ensuite au groupe qui s'est penché sur les humains à titre de partie intégrante des écosystèmes naturels et mentionne que les gouvernements ignorent parfois les conclusions tirées par des citoyens parce qu'elles ne font pas preuve de la rigueur scientifique que réclament ces gouvernements pour élaborer des règlements ou imposer des amendes aux entreprises qui polluent.

Le président du CCPM se prononce sur la perspective anthropocentrique de l'analyse de toutes ces questions, et mentionne, à titre d'exemple, que l'*Instituto Nacional de Ecología* (Institut national d'écologie) a constaté que les catastrophes en rapport avec les changements climatiques qui se produisent au Mexique coûtent l'équivalent de 7,7 % du produit national brut. Il indique qu'une telle perspective s'avère très risquée lorsqu'il s'agit de faire un bon exercice de planification, mais estime important que les humains fassent partie intégrante de la biodiversité et ne soient pas le centre de toute chose. Il ajoute que la recommandation devrait avoir une perspective écorégionale de façon à donner une optique de viabilité à nos zones.

Répondant à une question d'un participant au sujet de la disponibilité du document, M. Judelman indique que la CCE l'affichera en ligne, en compagnie des exposés et de photos, à l'adresse <www.cec.org/conseil2012>. Il invite ensuite les participants à ajouter des notes aux formulaires qui ont été remplis s'ils estiment qu'il faudrait revoir certaines idées. Il leur indique aussi qu'ils peuvent afficher sur un tableau leur réponse à la question suivante : « Entre autres choses, que voudriez-vous que vos petits-enfants vivent au sein de leur collectivité? »

Immédiatement après, M. Judelman invite les participants à exprimer leurs pensées en réponse à la question suivante : « Que s'est-il passé ici au cours de ces deux journées? »

Les participants mentionnent qu'ils ont été en mesure de constater que les trois pays avaient des problèmes similaires dont ils peuvent s'occuper ensemble, et qu'ils ont perçu l'atelier comme une phase de transformation pour la CCE et comme l'une des réunions les plus productives du CCPM. Selon eux, l'atelier donne également lieu à un solide échange de connaissances qui permet aux participants de rencontrer de nouvelles personnes et de partager leur précieuse expérience. Les participants félicitent également les membres du CCPM et leur font savoir qu'ils ont hâte de voir quels seront les mécanismes de suivi qui seront mis en place. Ils se sont également senti interpellés de devoir discuter de ce que vivent d'autres personnes et constater qu'ils n'étaient pas les seuls à avoir certains problèmes.

M. Geoff Garver, qui est membre du CCPM, déclare de son côté qu'il s'est agi d'un exercice des plus positifs et qu'il a apprécié ce travail avec tous les participants.

Mot de la fin par le président du CCPM

M. Gutiérrez Lacayo déclare que cet atelier a dépassé les attentes des membres du CCPM. Il rappelle que leur rôle consiste à représenter les citoyens nord-américains et non pas chacun des trois pays. Il remercie de leur participation les membres du Comité consultatif national et du Comité consultatif gouvernemental. Par ailleurs, il affirme que trois obligations ressortent de cet atelier : premièrement, les travaux seront communiqués aux ministres; deuxièmement, le document à rédiger donnera lieu à un plan de suivi et la prochaine réunion du CCPM portera également sur celui-ci; troisièmement, il demande aux participants de rester en contact les uns avec les autres et d'échanger aussi bien des documents que de l'information. Il les invite aussi à faire savoir aux membres du CCPM s'ils ont constaté que des engagements sont demeurés sans suite.

En conclusion, il remercie tout le personnel de la CCE ainsi que les interprètes et fait remarquer que la participation du public a été importante dans Twitter.

En dernier lieu, il invite l'assistance à la réception de bienvenue et donne certains renseignements à caractère logistique.

Session ordinaire du CCPM n° 12-02**Le mercredi 11 juillet 2012****Aperçu de l'ordre du jour provisoire, par le président du CCPM et adoption de sa version finale**

M. Martín Gutiérrez Lacayo souhaite la bienvenue à l'assistance, dont les participants qui y assistent sur Internet par webdiffusion. Il donne ensuite un aperçu de l'ordre du jour provisoire, avant que les membres ne l'approuvent, en mentionnant qu'il comprend des comptes rendus de la part des représentants du Comité consultatif national (CCN) et du Comité consultatif gouvernemental (CCG) des États-Unis, ainsi qu'un compte rendu de l'atelier sur la résilience. Il mentionne aussi que la prochaine réunion du CCPM se tiendra au Mexique.

Il rappelle ensuite à l'assistance de quelle manière le CCPM a intégré et réitéré les objectifs à atteindre, et invite ses collègues du Comité à se présenter.

Après avoir donné des renseignements sur le CCN et le CCG, le président invite leurs représentants à s'avancer chacun à leur tour afin de faire leur compte rendu.

Comptes rendus des représentants des comités consultatifs nationaux et gouvernementaux

M^{me} Karen Chapman, qui préside le CCN américain, remercie le président et dit avoir été très impressionnée par les travaux accomplis durant les deux derniers jours. Elle mentionne ensuite qu'elle passera en revue les discussions que le CCN a tenues au cours de l'année écoulée, et précise que ses avis sont consultables dans le site Web de l'*Environmental Protection Agency* (EPA, Agence de protection de l'environnement) des États-Unis, à l'adresse <www.epa.gov/ocem/nac/>, ainsi que les réponses de tous les administrateurs.

M^{me} Chapman indique qu'au cours de la dernière année, les membres du CCN ont consacré beaucoup de temps à discuter du processus relatif aux communications de citoyens et à examiner les lignes directrices révisées, et précise qu'ils ont formulé des observations au groupe de travail connexe lorsque celui-ci a commencé ses délibérations. Elle remercie ensuite M^{mes} Michelle DePass et Jocelyn Adkins d'avoir pris leurs observations en considération et indique que ces observations ont fait l'objet de nombreux échanges et été sérieusement prises en compte. Elle déclare aussi qu'à cette occasion, c'était la première fois que les CCN et le CCG formulaient conjointement des recommandations.

Elle mentionne également que ce qui adviendra aux nouvelles lignes directrices dépend grandement de la volonté du Conseil de respecter les nouvelles échéances qu'énoncent clairement ces lignes directrices et de prendre ses responsabilités pour faire en sorte que le public ait le sentiment que le processus a été renforcé et qu'il est crédible.

Au sujet de l'avis adressé à l'administratrice Jackson, elle indique que les membres du CCN y ont déclaré être très heureux de constater que les questions touchant les tribus autochtones retenaient beaucoup plus l'attention, et y ont salué le fait que l'EPA y ait pris un engagement.

M^{me} Chapman mentionne aussi qu'ils ont formulé des observations sur l'harmonisation des programmes du plan opérationnel et du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE) de façon à ce que les subventions soient plus cohésives et cohérentes. Elle ajoute qu'étant donné que le budget de la CCE est limité, les membres du CCN ont également estimé nécessaire de diminuer le nombre de projets et de se concentrer sur un plus

Version finale

vaste programme trinational, car cela renforcera la CCE, rehaussera son image et permettra de résumer plus facilement ses projets et réalisations. Elle ajoute que le Conseil pourrait vouloir donner des directives claires afin d'aider le Comité permanent général à choisir des projets pour le plan opérationnel de la CCE et les subventions du PNAACE.

M^{me} Chapman termine son exposé en lisant quelques recommandations énoncées à la fin de l'avis du CCN et donne la parole à M. Jeffrey Wennberg.

M. Wennberg, qui préside le CCG, remercie le président et le CCPM de soutenir les deux comités consultatifs américains et mentionne qu'il est d'usage que ces derniers invitent un représentant du CCPM à rendre compte des activités de son comité de manière à ce que l'information circule entre ces trois entités.

À l'instar de M^{me} Chapman, M. Wennberg mentionne qu'il s'agit de sa dernière réunion à titre de président. Revenant sur le compte rendu qu'il a précédemment fait au CCPM, il indique que les membres de son comité ont formulé des avis sur divers domaines, notamment des stratégies de communication, et précise que tous ces avis sont consultables en ligne. Il mentionne aussi que les membres du CCG ont formulé des observations sur un accord concernant l'évaluation des impacts environnementaux transfrontaliers qui n'a jamais abouti. Il estime cependant opportun d'essayer d'y revenir et de trouver un moyen d'arriver à un tel accord par l'entremise de la CCE. Il ajoute que les membres du CCG sont conscients qu'il s'agit d'une question aussi compliquée que délicate, mais qu'elle faisait partie de cet avis.

En ce qui a trait aux lignes directrices relatives aux communications de citoyens, il rappelle que le CCN et le CCG ont formulé pour la première fois des recommandations conjointes, et précise que l'avis était très détaillé et que les recommandations étaient très claires. Il ajoute que les membres du CCN ont également formulé des recommandations générales distinctes dont il expose le thème central.

M. Wennberg déclare tout d'abord que beaucoup de progrès ont été accomplis et que le CCG a constaté que, grâce aux recommandations du groupe de travail, les modifications apportées aux lignes directrices ont représenté un grand pas en avant en matière de clarté et de transparence, sans compter au sujet des objectifs établis. Il ajoute que la démarche menée par l'entremise du groupe de travail a permis de cristalliser et de clarifier les préoccupations et les questions que suscitait le processus relatif aux communications, et ce, à un point jamais atteint auparavant. Il précise qu'il appartient essentiellement au Conseil de faire la preuve que cette démarche constitue une réussite en se penchant sur la mise en œuvre du processus et non sur les modifications apportées aux lignes directrices.

Il mentionne aussi que le CCG surveillera de près l'application des lignes directrices lorsque le Conseil recadrera ou modifiera la portée des dossiers factuels que proposera le Secrétariat à tout moment opportun du processus relatif aux communications.

Il souligne le fait que cette démarche s'est avérée très utile et qu'elle a incité le CCPM et le Conseil à améliorer et à renforcer la CCE et le rôle qu'elle assume en se penchant sur les autres questions ou enjeux qui se présentent.

En dernier lieu, M. Wennberg affirme qu'il a été honoré d'occuper la présidence du CCG, et adresse ses remerciements à ses collègues, aux deux précédents présidents du CCN et à l'EPA. Il fait aussi référence aux propos de l'un de ses collègues qui s'est dit convaincu que, compte tenu du degré d'engagement constant de chaque personne qui y œuvre, la CCE prouvera qu'elle

constitue la meilleure décision environnementale qui soit des vingt-cinq dernières années et des années à venir.

Le président remercie M^{me} Chapman et M. Wennberg, et affirme qu'il est extrêmement important de les inviter, non seulement pour faire part des activités des comités qu'ils représentent, mais aussi parce qu'ils partagent bon nombre des préoccupations des membres du CCPM. Il revient sur l'observation au sujet de la CCE et ajoute que même si elle constitue une bonne décision, il arrive qu'elle rencontre des obstacles. Il estime donc qu'elle devrait illustrer le fait que l'environnement et sa conservation sont une bonne affaire, et non une entrave au développement économique.

Étant donné qu'aucune observation ou question n'est formulée aux orateurs, le président invite M. Rodolfo Lacy, représentant du Mexique au sein du CCPM, à faire état des conclusions de l'atelier. Il précise que le document ne sera pas modifié avant d'être soumis à l'attention du Conseil et rappelle qu'il s'agit d'un document de travail en cours de rédaction.

Compte rendu des conclusions de l'atelier du CCPM, par M. Rodolfo Lacy

M. Lacy mentionne qu'il présentera le document au complet, et commençant par la couverture, et souligne le fait que ce livre exprime l'opinion des Nord-Américains au sujet des politiques et mesures mises en place sur le continent. Il rappelle également qu'une fois que l'information sera analysée, elle sera prise en compte au cours de la rédaction d'un avis au Conseil.

Il présente ensuite le document à l'assistance et, page après page, fait état des différents moments, concepts et idées notés durant tout l'atelier. Le document est consultable à l'adresse <www.cec.org/conseil2012>.

Commentaires des observateurs

Le président du CCPM prend à nouveau la parole et demande aux participants de centrer les discussions avec les ministres sur le thème de l'atelier. Il les invite ensuite à formuler des observations et des questions, et même des idées quant à la suite à donner à l'atelier.

Une participante déclare qu'elle est heureuse de l'issue de l'atelier. Elle estime qu'il s'agit d'un document très important et remercie M. Lacy de son exposé. Elle affirme ensuite qu'il est essentiel de le diffuser et qu'il serait intéressant de le distribuer dans les établissements d'enseignement. Elle suggère aussi que les participants puissent collectivement élaborer une stratégie pour le faire connaître à grande échelle.

Un autre participant félicite le CCPM et le Secrétariat d'avoir tenu un tel atelier. Il rappelle qu'il est important de diffuser le document, notamment aux collectivités les plus vulnérables, qui sont la plupart du temps les plus pauvres. Il fait également mention du prochain vingtième anniversaire de la CCE et invite le CCPM à faire un bilan des activités de celle-ci, tout particulièrement pour déterminer si les articles 14 et 15 de l'ANACDE se sont avérés utiles.

Une participante suggère aux participants de vérifier les mécanismes déjà en place dans leur collectivité. Elle mentionne qu'elle l'a déjà fait à Halifax avant d'assister à cette réunion, et que sa démarche lui a donné le sentiment que sa ville n'est pas prête à faire face à un ouragan tel que celui qu'elle a connu en 2003. Elle suggère également de procéder à un remue-méninges pour cerner les pratiques qui se sont déjà avérées les plus adéquates.

En réponse à l'observation précédente, le président suggère que les membres du CCPM constituent un groupe de travail pour visiter les collectivités des trois pays qui ont éprouvé un

choc de cette nature et constater de quelle manière elles y réagissent, mais pas en matière de politique publique. À cet égard, il suggère de formuler un avis vers la fin de l'année, après la prochaine réunion du CCPM qui aura lieu au Mexique.

M^{me} Diane Takvorian, qui représente les États-Unis au sein du CCPM, remercie M. Lacy et l'équipe du studio The Moment du travail qu'ils ont accompli. Elle déclare que la beauté du document tient à la quantité de suggestions qu'il contient et au fait qu'elles n'ont pas donné lieu à un consensus. Elle déclare que certaines de ces suggestions peuvent s'appliquer à certaines collectivités, mais pas à d'autres. Elle se dit d'accord avec l'idée de savoir ce qui est en place dans la collectivité de chaque participant et ajoute que les gens peuvent nouer des liens entre eux et échanger leur expérience et leurs connaissances, car beaucoup de choses se produisent à l'échelle locale. Le président suggère de son côté de télécharger un lien avec le site Web du CCPM et d'établir un blogue afin que les membres du public puissent contribuer à fournir des documents ainsi que des liens avec d'autres sources d'information.

Une autre participante suggère de réaliser une étude sur la vulnérabilité des collectivités en Amérique du Nord, en expliquant que cette information permettra de cerner des zones prioritaires afin qu'elles fassent l'objet de mesures particulières. Le président se dit en accord avec cette suggestion, mais signale que le CCPM fait face à des contraintes budgétaires. Il invite donc la participante à formuler sa recommandation directement aux ministres au cours de la partie publique de la session du Conseil où de l'autoriser à être son porte-parole.

M^{me} Nelly Correa revient sur la suggestion consistant à découvrir ce que les collectivités font déjà. Mentionnant un projet mis sur pied par certaines institutions des Amériques au sujet de l'eau, elle affirme qu'un tel projet pourrait constituer un modèle intéressant afin d'élaborer quelque chose relativement à la résilience. Elle précise que l'on peut trouver des renseignements sur ce projet à l'adresse <www.aguaaaa.org>. Elle mentionne aussi qu'il serait intéressant que le réseau humain qui émanera de cet atelier puisse se renforcer et s'étendre de manière à travailler de façon plus dynamique en fonction des limites du CCPM.

Un membre du CCG remercie l'assistance et estime que cet atelier s'est avéré très fructueux. Il est toutefois d'avis qu'il aurait fallu solliciter la présence de représentants du secteur privé, car celui-ci est à l'origine de nombreux polluants et la cause de nombreux cas de pollution, mais tout en reconnaissant le bien-fondé de l'arrivée de M. David Angus au sein du CCPM. Il conseille vivement de faire participer le secteur privé, car il est très important de connaître son point de vue.

De son côté, M. Geoff Garver indique que le CCPM est désireux de trouver le moyen de pénétrer dans le secteur privé, et que ce serait une très bonne chose que des gens puissent l'aider à cette fin. Il revient également sur le vingtième anniversaire de la CCE en 2014 en indiquant que le CCPM invitera le Conseil à faire une introspection en profondeur afin de déterminer si la CCE est à la hauteur de la tâche que constituent les défis économiques et sociaux que nous devons relever. Le président mentionne ensuite que l'année 2013 pourrait servir à planifier un tel examen.

Une participante suggère au CCPM d'inviter des représentants de grandes sociétés au prochain atelier, car, selon les études qu'elle a menées, ce sont ces sociétés qui ont donné forme à l'économie de l'Amérique du Nord. Un autre participant remercie le CCPM et lui demande de définir clairement dans le document ce que l'on peut espérer et ce que l'on peut réaliser. Il suggère également que le CCPM détermine quel est le rôle intrinsèque de la CCE à titre d'entité trinationale.

Un orateur qui a pris la parole durant l'atelier estime qu'il ne perçoit pas clairement qu'elle est la portée du document. Il demande d'y inclure une section afin de mentionner que, dans certaines collectivités, la résilience découle de plans de développement. Il soutient également que plusieurs choses sont en cours en ce qui concerne la résilience, et que le rôle du CCPM devrait donc davantage consister à coordonner ses activités et à établir des liens avec les institutions qui ont déjà entrepris divers projets. Il demande également de procéder à une révision supplémentaire du document en ce qui concerne le regroupement des sujets dont il traite.

Un dernier participant aborde la question de la directive adressée à la CCE quant à l'établissement de rapports sur l'environnement, une tâche qu'elle n'accomplit pas aussi souvent que prévu. Il ajoute que le moment est opportun pour réaliser une analyse de la résilience à l'échelle continentale afin de dresser un tableau de la situation actuelle dans ce domaine, mais aussi de relever les différents degrés de résilience en Amérique du Nord.

Ne disposant plus de temps pour entendre d'autres observations, le président annonce que le CCPM tiendra maintenant une séance à huis clos avec le Conseil. Il invite l'assistance, dans l'intervalle, à faire du réseautage et à visiter la Foire nord-américaine de l'environnement, car elle y sera en mesure d'en connaître davantage sur les projets de la CCE et les subventions du PNAACE. Il remercie chaque participant de sa contribution et met officiellement fin à la session ordinaire n° 12-02 du CCPM. Le compte rendu des séances tenues dans le cadre de la XIX^e session ordinaire du Conseil de la CCE sera publié séparément.



Commission de coopération environnementale de l'Amérique du Nord

**XIX^e session ordinaire du Conseil de la CCE
et réunions
du Comité consultatif public mixte (CCPM)
qui se tiendront
du 9 au 11 juillet 2012**

à l'hôtel Intercontinental New Orleans
444 St. Charles Ave.
La Nouvelle-Orléans (Louisiane), États-Unis
Tél. : 504-525-5566; téléc. : 504-523-7310

Programme des activités publiques

Le lundi 9 juillet 2012

La réunion du CCPM de cette année, qui porte sur le thème de la résilience des collectivités et des écosystèmes, se veut une expérience fortement axée sur la participation des personnes qui y assisteront. Elles pourront notamment écouter des conversations et des discussions entre experts, échanger des anecdotes et des expériences personnelles, faire du remue-méninges et formuler des recommandations à l'attention des membres du Conseil de la CCE. Ces activités d'apprentissage, de discussion et de création collaborative, supervisées par des animateurs, visent à créer un guide accessible au public qui aidera les responsables gouvernementaux et locaux à prendre des mesures à l'égard des problèmes cruciaux qui touchent les collectivités nord-américaines, mais vont au-delà du continent.

- 8 h 00 à 9 h 00** **Inscription des participants – Vestibule Le Salon**
- 9 h 00 à 16 h 30** **Atelier du CCPM : Des collectivités résilientes en Amérique du Nord – La Salle Ballroom A**
- 9 h 00 à 9 h 30** Mot de bienvenue et observations liminaires, par M. Martín Gutiérrez Lacayo, président du CCPM et M. Greg Judelman, chef de la conception, The Moment
- 9 h 30 à 10 h 00** Discours-programme : *Quels défis vont devoir relever nos collectivités?*, par M. Craig Applegath, membre fondateur du réseau Resilient City
- 10 h 00 à 10 h 30** Travail en groupes : Faites un témoignage à votre table : *De quelle façon avez-vous personnellement vécu les types de choc et de stress (que ce soit comme victime ou comme témoin) que décrit M. Craig Applegath dans son exposé?*

- 10 h 30 à 11 h 00** Discours-programme: *Quelles occasions avons-nous de créer des collectivités résilientes?*, par M. Craig Applegath, membre fondateur du réseau Resilient City
- 11 h 00 à 11 h 30** Travail en groupes : Faites un témoignage à votre table : *Qu'est-ce que vous ou votre collectivité avez fait en réponse à ces chocs et stress?*
- 11 h 30 à 13 h 00** **Déjeuner [offert]** – *Pelican I et II*
- 13 h 00 à 14 h 15** Discussion entre spécialistes avec questions et réponses : *Que pourrait-il se passer si nous n'agissons pas pour instaurer des collectivités résilientes?*
- Spécialistes :*
- M^{me} Madeleine Redfern, mairesse d'Iqaluit (Nunavut), Canada
 - M. Fernando Aragón, consultant externe, Centro Mario Molina
 - M^{me} Maureen Lichtveld, titulaire de la chaire Freeport McMoRan sur les politiques environnementales, Tulane University
 - M. John Hankinson, directeur exécutif, Gulf Coast Ecosystem Restoration Task Force
- Animateur :*
M. Jonathan Waterhouse, membre du CCPM
- 14 h 15 à 14 h 20** Instructions pour le travail en groupes par M. Greg Judelman
- 14 h 20 à 14 h 30** Choix de table par sujet d'intérêt
- 14 h 30 à 15 h 30** Travail en groupes : *Comprendre la résilience*
- 15 h 30 à 16 h 00** Plénière : échanges à l'issue des travaux en groupes
- 16 h 00 à 16 h 20** Plénière : sélection des thèmes en vue des travaux du lendemain
- 16 h 20 à 16 h 30** Mot de la fin et information sur l'excursion par M. Martín Gutiérrez Lacayo, président du CCPM
- 16 h 45 à 18 h 45** **Excursion à la Fondation Make it Right – Lower 9th Ward**

Le mardi 10 juillet 2012

- 8 h 00 à 9 h 00** **Inscription des participants** – *Vestibule Le Salon*
- 9 h 00 à 16 h 00** **Atelier du CCPM : Des collectivités résilientes en Amérique du Nord (suite)** – *La Salle Ballroom A*
- 9 h 00 à 9 h 15** Observations liminaires par **MM. Martín Gutiérrez Lacayo et Greg Judelman**
- 9 h 15 à 10 h 15** Discussion entre experts avec questions et réponses : *Comment pouvons-nous créer des collectivités plus résilientes?*

Spécialistes

- M. Orlando Cabrera, gestionnaire de projets, RRTP et qualité de l'air – Exposé des travaux de la CCE sur l'amélioration de l'hygiène du milieu dans les collectivités vulnérables d'Amérique du Nord
- M^{me} Beverly Wright, fondatrice et directrice exécutive, Deep South Center for Environmental Justice – Exposé sur la justice et l'équité dans le contexte des changements climatiques
- M^{me} Argelia Pérez Luviano, dirigeante de la première collectivité en transition au Mexique – Exposé sur les municipalités en transition, les nouvelles propositions d'adaptation urbaine et l'autosuffisance

Animateur :

M. Rodolfo Lacy, membre du CCPM

- 10 h 15 à 11 h 45** Travail en groupes : enjeux et idées concernant la résilience des collectivités
- 11 h 45 à 12 h 15** Plénière : échanges à l'issue des travaux en groupes
- 12 h 15 à 13 h 45** **Déjeuner [offert] – Pelican I et II**
- 13 h 45 à 14 h 45** Travail en groupes : politiques et actions visant la résilience des collectivités
- 14 h 45 à 15 h 45** Plénière : échanges et discussions à l'issue des travaux en groupes
- 15 h 45 à 16 h 00** Mot de la fin par M. Martín Gutiérrez Lacayo, président du CCPM
- 19 h 00 à 21 h 30** **Réception de bienvenue et ouverture officielle de la XIX^e session ordinaire du Conseil – Gallier Hall (545 St. Charles Avenue)**

- Mot de bienvenue du maire de La Nouvelle-Orléans, M. Mitchell J. Landrieu.
- Observations du directeur exécutif de la CCE, M. Evan Lloyd.
- Observations du président du CCPM, M. Martín Gutiérrez Lacayo.
- Observations du ministre de l'Environnement du Canada, M. Peter Kent.
- Observations du ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles du Mexique, M. Juan Elvira Quesada.
- Mot de bienvenue et ouverture officielle de la XIX^e session ordinaire du Conseil par l'administratrice de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis (EPA), M^{me} Lisa P. Jackson.

Le mercredi 11 juillet 2012

8 h 00 à 9 h 15 **Inscription des participants** – *Vestibule Le Salon*

9 h 15 à 11 h 00 **Session ordinaire du CCPM n° 12-02** – *La Salle Ballroom A*

9 h 15 à 9 h 20 Aperçu de l'ordre du jour provisoire, par le président du CCPM, M. Martín Gutiérrez Lacayo, et adoption de sa version finale.

9 h 20 à 9 h 35 Comptes rendus des représentants des comités consultatifs nationaux et gouvernementaux.

9 h 35 à 10 h 40 Compte rendu des conclusions de l'atelier du CCPM.

10 h 40 à 11 h 00 Commentaires des observateurs.

11 h 00 à 11 h 15 **Pause**

11 h 15 à 12 h 15 **Foire nord-américaine de l'environnement et réseautage** – *Vestibule Pelican*

12 h 15 à 13 h 45 **Déjeuner [offert]** – *Pelican I et II*

13 h 45 à 15 h 20 **Partie publique de la session ordinaire du Conseil : Des collectivités et des écosystèmes en santé** – *La Salle Ballroom A*

- Description de la nouvelle formule de déroulement de la séance et présentation de l'animateur, par le président du CCPM, M. Martín Gutiérrez Lacayo.
- Exposé des progrès en vue de réduire l'exposition aux polluants atmosphériques dans les foyers des collectivités autochtones d'Alaska et discussion à ce sujet.
- Exposé des progrès en vue de promouvoir l'application de mesures pour limiter l'exposition à des substances nocives dans les collectivités environnant le lac Chapala et discussion à ce sujet.
- Exposé des progrès en vue de faciliter l'application de mesures pour répondre aux besoins d'adaptation aux changements climatiques des collectivités autochtones du Canada et des États-Unis et discussion à ce sujet.
- (*Cette séance comprend un échange de 45 minutes avec l'animateur, sous forme de tribune, pour lui permettre de répondre aux questions du public, sur place et à partir des médias sociaux.*)

15 h 20 à 15 h 35 **Pause**

15 h 35 à 17 h 00 **Partie publique de la session ordinaire du Conseil (suite) : Discussion sur la résilience des collectivités et des écosystèmes**

- Introduction par l'animateur.
- Exposés par des universitaires et échanges de vues avec le Conseil.
- (*Cette séance comprendra un échange de 45 minutes avec l'animateur, sous forme de tribune, pour lui permettre de répondre aux questions du public, sur place et à partir des médias sociaux.*)

17 h 00 à 17 h 30 **Compte rendu de la modernisation du processus relatif aux communications sur les questions d'application, et adoption des Lignes directrices révisées relatives à ces communications** *(Cette séance comprend un échange de 15 minutes avec l'animateur, sous forme de tribune, pour lui permettre de répondre aux questions du public, sur place et à partir des médias sociaux.)*

17 h 30 à 17 h 45 **Cérémonie de clôture de la session ordinaire du Conseil**

- Signature des résolutions du Conseil et de la déclaration ministérielle.
- Dernières observations par les ministres Kent et Elvira.
- Mot de la fin de l'administratrice Jackson et « passage du flambeau » au nouveau président du Conseil.

17 h 45 **Clôture de la session**

**Nineteenth Regular Session of the CEC Council
and Meeting of the Joint Public Advisory Committee (JPAC)
New Orleans, Louisiana, USA
9–11 July 2012**

PARTICIPANTS LIST

PUBLIC

1. **Mr. Acker Jr, Joseph**
Vice President, Johnson Controls
Milwaukee, Wisconsin
United States 53209
Tel.: 414 524 2293
E-mail: joe.acker@jci.com
2. **Sr. Alanis Ortega, Gustavo Adolfo**
Director Ejecutivo, Centro Mexicano de
Derecho Ambiental (CEMDA)
Distrito Federal, México
México 06140
Tel.: 52 555 286 3323
E-mail: galanis@cemda.org.mx
3. **Mr. Amdal, James**
Senior Fellow, University of New
Orleans Transportation Institute
New Orleans, Louisiana
United States 70148
Tel.: 504 280 6873
E-mail: jamdal@uno.edu
4. **Mr. Arena, John**
Member, c3/hands off Iberville
Newark, New Jersey
United States 07105
Tel.: 504 520 9521
E-mail: jarenanynola@gmail.com
5. **Mr. Balatico, Albert**
Teacher, Tulane University
Mandeville, Louisiana
United States 70448
Tel.: 985 231 8366
E-mail: abalatic@tulane.edu
6. **Ms. Bandon, Monika**
InterContinental Hotel
New Orleans, Louisiana
United States 70119
7. **Mr. Bart, Henry**
Professor of Ecology and Evolutionary
Biology, Tulane University
New Orleans, Louisiana
United States 70118
Tel.: 504 865 5191
E-mail: hbartjr@tulane.edu
8. **Sr. Bichara, Bernardo**
Director General, Bluranium
Monterrey, Nuevo León
México 64590
Tel.: 811 158 1052
E-mail: bernardo@bluranium.com
9. **Mr. Bradford, Brad**
Planner, Future Proofing Cities Working
Group
Kitchener, Ontario
Canada N2P 2K9
Tel.: 519 841 3113
E-mail: bradbradford@gmail.com
10. **Sra. Carrillo Guerrero, Yamilett
Karina**
Dir. Adj. Programa Agua y Humedales,
Pronatura
San Luis Rio Colorado, Sonora
México 83440
Tel.: 653 53 56 738
E-mail: yamilettcg@gmail.com
11. **Sr. Chazaro Ramirez, Flavio**
Director General, Energía y desarrollo
ambiental de Mexico, S.C.
Cuernavaca, Morelos
México 62180
Tel.: 777 364 7231
E-mail: flavio@lluvia de ideas.com
12. **Ms. Cole, Sheila**
Advisor to the Board, Nova Scotia
Environmental Network
Halifax, Nova Scotia
Canada B3L 1W3
Tel.: 902 444 4291
E-mail: sheilacole108@yahoo.ca
13. **Ms. Cook, Elizabeth**
Citizen, The Emergency Committee to
Stop the Gulf Oil Disaster
Gretna, Louisiana
United States 70056
Tel.: 504 231 8789
E-mail: yocandra42@hotmail.com
14. **Sr. Cruz Elizalde, Felipe**
Director de Administración, Fundación
Nacional para la Conservación del
Habitat de la mariposa Monarca
A.C.(FUNACOMM A.C.)
Toluca, Estado de México
México 50120
Tel.: 722 215 6087
E-mail: fcrzufunacomm@gmail.com
15. **Mr. Daigle, John**
Coordinator, Lower Mississippi River
Sub basin Committee
Baton Rouge, Louisiana
United States 70816
Tel.: 504 258 7028
E-mail: lmrsrc@gmail.com
16. **Ms. Dalziel, Lianne**
MP for Christianchurch East NZ
Parliament
Wellington,
New Zealand
E-mail:
lianne.dalziel@pailament.gov.nz
17. **Mr. Denis Jacob, Jonathan**
Planner, Future Proofing Cities
Workshop Group
Montréal, Quebec
Canada H2T2Y4
Tel.: 514 951 6397
E-mail: jonatdj007@hotmail.com
18. **Sra. Elizondo, Nilda Cecilia**
Directora, Jardín Botánico de ECOSUR
"Dr. Alfredo Barrera Marín"
Puerto Morelos, Quintana Roo
México 77580
Tel.: 998 206 9233
E-mail: ce10@ecosur.mx
19. **Ms. English, Elizabeth Cooper**
Associate Profesor, University of
Waterloo
Cambridge, Ontario
Canada N1S 2H4
Tel.: 504 717 5098
E-mail: english@ecenglish.ca
20. **Sr. Fernández Lomelín, Luis Enrique**
Presidente del Consejo de
Administración, Reserva Azul Sociedad
de Producción Rural
San Andrés Cholula, Puebla
México 72840
Tel.: 222 570 8437
E-mail:
luis.fernandezl@reservaazul.com
21. **Ms. Garcia, Lisa**
Senior Advisor to Administrator, U.S.
EPA
Washington, District of Columbia
United States 20004
Tel.: 202 564 1259
E-mail: garcia.lisa@epa.gov

- 22. Ms. Gauthé, Sharon**
Executive Director, BISCO
Thibodaux, Louisiana
United States 70301
Tel.: 985 227 9042
E-mail: mybisco@yahoo.com
- 23. Mr. Gauthé, David**
Community Organizer, BISCO
Thibodaux, Louisiana
United States 70301
Tel.: 985 227 9042
E-mail: mybisco@yahoo.com
- 24. Ms. Govig Savage, Karen**
Volunteer, Gulf Coast Fund/Bridge the Gulf
Roxbury, Massachusetts
United States 02119
Tel.: 617 784 0125
E-mail: mathsavage@gmail.com
- 25. Mr. Graff, Gordon**
Vertical/Indoor Agriculture Consultant,
Vertical Agriculture Society of Toronto
(V.A.S.T)
Toronto, Ontario
Canada M5B2R3
Tel.: 416 268 9328
E-mail: gordgraff@hotmail.com
- 26. Ms. Gulliver, Tanya**
PhD student, York University
Peterborough, Ontario
Canada K9H 2B8
Tel.: 504 292 0683
E-mail: Gullivertanya@gmail.com
- 27. Mr. Hayden, Bennie**
Founder, Marketing for Green, LLC
Canton, Michigan
United States 48188
Tel.: 734 496 0095
E-mail: hayden@marketingforgreen.org
- 28. Mr. Henderson, Jonathan**
Coastal Resiliency Organizer, Gulf
Restoration Network
New Orleans, Louisiana
United States 70112
Tel.: 504 525 1528 x 211
E-mail: jonathan@healthygulf.org
- 29. Sr. Herrmann, Hans**
President, EcoEsperanto Consulting
Baie D'Urfe, Quebec
Canada H9X 3E3
Tel.: 514 457 9461
E-mail: hans.herrmann@gmail.com
- 30. Sr. Jiménez Gutierrez, Juan Antonio**
Investigador Asociado, PROAFT
Mérida, Yucatán
México 97100
Tel.: 999 942 3200
E-mail: juan.jmz.gtz@gmail.com
- 31. Ms. Kerr, Sharon**
Whitehorse, Yukon
United States Y1A 3P2
- 32. Ms. Kolman, Chloe**
Law Fellow, Environmental Law
Institute
Washington, District of Columbia
United States 20036
Tel.: 202 939 3819
E-mail: kolman@eli.org
- 33. Ms. Laska, Shirley**
Professor Emeritus of Sociology,
University of New Orleans
New Orleans, Louisiana
United States 70148
Tel.: 504 616 3846
E-mail: slaska@uno.edu
- 34. Ms. Lasley, Carrie**
Doctoral Candidate, The University of
New Orleans
New Orleans, Louisiana
United States 70119
Tel.: 502 645 0421
E-mail: clasley@uno.edu
- 35. Ms. Lovera, Shaula**
Program Director Spirit of Hope
Program, Catholic Charities
Archdiocese of New Orleans
New Orleans, Louisiana
United States 70001
Tel.: 504 310 6998
E-mail: slovera@ccano.org
- 36. Mr. MacKenzie, Nancy**
Teacher/Environmental Activist,
ReNew
New Orleans, Louisiana
United States 70118
Tel.: 504 281 0555
E-mail: nmac1999@aol.com
- 37. Ms. Maldonado, Julie**
Anthropology PhD Candidate,
American University (Washington DC)
Houma, Louisiana
United States 70360
Tel.: 805 907 5594
E-mail: jkmaldo@gmail.com
- 38. Mr. Mallikharjuna Reddy, Avula**
Doctoral Student, University of New
Orleans
Metairie, Louisiana
United States 70005
Tel.: 504 344 8914
E-mail: mavula@uno.edu
- 39. Sra. Martínez Melendez, Luz Aida**
Expert Consultant, CADIS Center for
Lifecycle Analysis and Ecological
Design
Boucherville, Quebec
Canada J4B8J5
Tel.: 514 995 8157
E-mail: lmartinez@centroacv.mx
- 40. Mr. Mathies, Peter**
Technical Director, Cardno
New Orleans, Louisiana
United States 70115
Tel.: 225 341 0701
E-mail: steve.mathies@cardno.com
- 41. Mr. Naquin, Albert**
Traditional Chief
Isle de Jean Charles Band of Biloxi-
Chitimacha-Choctaw, 100 Dennis St.
Montegut, Louisiana
United States 70377
Tel.: 985 232 1286
E-mail: whitebuffaloa@netscape.net
- 42. Mr. Nguyen, Nam**
Graduate student public health, Tulane
school of public health and tropical
medicine
New Orleans, Louisiana
United States 70114
Tel.: 504 908 2578
E-mail: nnguye1@tulane.edu
- 43. Sr. Niño Lázaro, Mauro Pompeyo**
Investigador Asociado, Universidad
Nacional Autónoma de México
Distrito Federal, México
México 04510
Tel.: 555 623 3500 x 1013
E-mail: MNinoL@iingen.unam.mx
- 44. Sr. Peon Escalante, Fernando José**
Director General Fomento Social
Banamex, Banco Nacional de México
(Banamex)
Distrito Federal, México
México 06000
Tel.: 551 226 6393
E-mail:
fernando.jose.peonescalante@banamex.
com
- 45. Ms. Peterson, Kristina**
Community Resilience Researcher,
CHART University of New Orleans
Gray, Louisiana
United States 70359
Tel.: 504 280 3845
E-mail: krajeskipeterson@msn.com

- 46. Sra. Reyes Sánchez, Ariadna Itzel**
Especialista en Proyectos de Edificación
Sustentable, Centro Mario Molina para
Estudios Estratégicos en Energía y
Medio Ambiente A.C.
Distrito Federal, México
México 05120
Tel.: 559 177 1670
E-mail: areyes@centromariomolina.org
- 47. Sr. Rivero Huguet, Mario**
Consultant,
Montreal, Quebec
Canada H2L3R4
Tel.: 514 993 1521
E-mail: mario.rivero
huguet@mail.mcgill.ca
- 48. Ms. Roberts, Casey**
Executive Director, Alliance for
Affordable Energy
New Orleans, Louisiana
United States 70117
Tel.: 504 208 9761
E-mail: casey@all4energy.org
- 49. Ms. Roberts-Gregory, Frances**
Student Researcher, UNO-CHART
Atlanta, Georgia
United States 30314
Tel.: 919 221 5863
E-mail: frobert3@scmail.spelman.edu
- 50. Ms. Rolfes, Anne**
Founding Director, Louisiana Bucket
Brigade
New Orleans, Louisiana
United States 70119
Tel.: 504 312 1737
E-mail: anne@labucketbrigade.org
- 51. Ms. Savage, Aiesha**
Volunteer, Gulf Coast Fund/Bridge the
Gulf
Roxbury, Massachusetts
United States 02119
Tel.: 617 784 0125
E-mail: aieshasavage@gmail.com
- 52. Ms. Snyder, Brenda Lorene**
Master Student, Master of Urban Design
Graduate, Trier University of Applied
Sciences / U.C. Berkeley
Seattle, Washington
United States 98107
Tel.: 206 783 5593
E-mail: brensny@gmail.com
- 53. Sra. Sosa Ferreira, Ana Pricila**
Jefa del Departamento de Turismo
Sustentable, Universidad del Caribe
Cancún, Quintana Roo
México 77506
Tel.: 998 881 4422
E-mail: psosa@ucaribe.edu.mx
- 54. Sr. Sosa Reyes, Alejandro**
Director Ejecutivo, Iniciativa GEMI
Distrito Federal, México
México 06760
Tel.: 555 574 6500
E-mail:
alejandro_sosareyes@prodigy.net.mx
- 55. Mr. Taylor, Josh**
Graduate Student, University of British
Columbia
Vancouver, British Columbia
Canada V6K 1X5
Tel.: 604 355 2214
E-mail: josh.ellis.taylor@gmail.com
- 56. Sr. Vázquez Vilchis, Bernardo**
Titular, Consultoría Especializada
Agraria y Jurídica
Toluca, Estado de México
México 50090
Tel.: 722 167 4970
E-mail:
consultoria_agraria@hotmail.com
- 57. Mr. Viles, Aaron**
Gulf Restoration Network
New Orleans, Louisiana
United States 70112
E-mail: aaron@healthygulf.com
- 58. Mr. Wang, Haozhe**
Volunteer, Tulane University
New Orleans, Louisiana
United States 70118
Tel.: 504 339 7581
E-mail: wlm7689@gmail.com
- 59. Mr. Weakley, Mathew**
Director of Coastal and Environmental
Services, Buck-Kleinperter. Inc
New Orleans, Louisiana
United States 70119
Tel.: 504 301 6542
- 60. Mr. Yazer, Jonathan**
Coordinator, Project Neutral
Toronto, Ontario
Canada M6H 4A2
Tel.: 647 567 9297
E-mail: jyazer@gmail.com
- 61. Ms. Yoachim, Ann**
Program Manager, Tulane University
New Orleans, Louisiana
United States 70115
Tel.: 504 884 0653
E-mail: ann.yoachim@gmail.com

**SPEAKERS/FACILITAORS
(JPAC Forum and Council)**

JPAC Speakers

62. **Mr. Applegath, Craig**
Principal Architect, Dialog
Toronto, Ontario
Canada M4W 1A8
Tel.: 416 966 0220
E-mail: CApplegath@designdialog.ca
63. **Sr. Aragón Durand, Fernando de Jesús**
Consultor externo, Centro Mario Molina
Distrito Federal, México
México 05120
Tel.: 555 639 5009
E-mail:
faragon@centromariomolina.org
64. **Ms. Lichtveld, Maureen**
Professor and Chair, Tulane University
School of Public Health and Tropical
Medicine
New Orleans, Louisiana
United States 70112
Tel.: 504 988 7904
E-mail: mlichtve@tulane.edu
65. **Sra. Pérez Luviano, Argelia**
Tesorera, Transición Ensenada
Ensenada, Baja California
México 22800
Tel.: 646 128 7970
E-mail: pond.07@gmail.com /
argelia.te@gmail.com
66. **Ms. Redfern, Madeleine**
Mayor, City of Iqaluit
Iqaluit, Nunavut
Canada X0A 0H0
Tel.: 867 979 5600
E-mail: mayor@city.iqaluit.nu.ca
67. **Ms. Wright, Beverly**
Founder and Executive Director
Deep South Center for Environmental
Justice, Dillard University
New Orleans, Louisiana
United States 70122
Tel.: 504 816 4005
E-mail: dscej@aol.com

JPAC Facilitators

68. **Mr. Judelman, Gregory**
Chief Design Officer, The Moment
Toronto, Ontario
Canada M5T 2C7
Tel.: 647 478 7336
E-mail: greg@TheMoment.is

69. **Mr. Kuznicki, Mark**
Chief Strategy Officer, The Moment
Toronto, Ontario
Canada M5A 2T2
Tel.: 416 994 2470
E-mail: mark@TheMoment.is
70. **Mr. Rose, Daniel**
Chief Collaboration Officer, The
Moment
Toronto, Ontario
Canada M6E3z2
Tel.: 416 919 3958
E-mail: daniel@themoment.is

Council Speakers

71. **Sr. Cifuentes Garcia, Enrique**
Director, PEHSU initiative in Mexico,
Harvard School of Public Health
Boston MA, Massachusetts
United States 02116 5774
Tel.: 617 384 8855
E-mail: ecifuent@gmail.com
72. **Sr. Lozano Kasten, Felipe de Jesus**
Profesor investigador, Universidad de
Guadalajara
Guadalajara, Jalisco
México 44340
Tel.: 333 617 9934
E-mail: f_lozano_k@hotmail.com
73. **Ms. Phare, Merrell Ann**
Executive Director and Legal Counsel,
Centre for Indigenous Environmental
Resources
Winnipeg, Manitoba
Canada R3B0S6
Tel.: 204 956 0660
E-mail: maphare@cier.ca

NAC/GAC REPRESENTATIVES

74. **Ms. Chapman, Karen**
Chair, National Advisory Committee
Delaware, Ohio
United States 43015
Tel.: 740 739 1809
E-mail: kchapman@edf.org
75. **Mr. Houseal, Brian**
Executive Director, Adirondack Council
Westport, New York
United States 12993
Tel.: 518 873 2240
E-mail:
bhouseal@adirondackcouncil.org
76. **Mr. Lozano, Raymond**
Director Racial Justice, New Detroit
Incorporated
Detroit, Michigan
United States 48202
Tel.: 313 664 2058
E-mail: rlozano@newdetroit.org
77. **Ms. Martinez, Ramoncita Cecilia**
Director of Research Programs, Center
for Earth, Energy and Democracy
Minneapolis, Minnesota
United States 55414
Tel.: 651 470 5945
E-mail: Cmartinez@ceed.org
78. **Ms. Trujillo, Octaviana V.**
Tribal Council Member, Pascua Yaqui
Tribe
Flagstaff, Arizona
United States 86004
Tel.: 928 523 8788
E-mail: Octaviana.Trujillo@nau.edu
79. **Mr. Vintze, Roger**
Branch Chief, Department of Toxic
Substances Control
El Centro, California
United States 92243
Tel.: 760 339 2777
E-mail: rvintze@dtsc.ca.gov
80. **Mr. Wagner, Gerald**
Director, Blackfeet Tribe
Browning, Montana
United States 59417
Tel.: 406 338 7421
E-mail: gwagner@3rivers.net
81. **Mr. Wennberg, Jeffrey**
Chair, US GAC
Rutland, Vermont
United States 05701
Tel.: 802 773 7297
E-mail: jeff7297@comcast.net

NAPECA GRANTEES

- 82. Mr. Bowman, Robreyon**
Executive Director, Residents for Air
Neutralization
Shreveport, Louisiana
United States 71109
Tel.: 318 218 3328
E-mail: rjbowman_n_mot@yahoo.com
- 83. Ms. Hardess, Lisa**
Project Manager, Centre for Indigenous
Environmental Resources
Toronto, Ontario
Canada M4W 1Z8
Tel.: 647 215 9436
E-mail: lhardess@cier.ca
- 84. Ms. Henry, Colleen Ann**
Project Coordinator, Arctic Athabaskan
Council
Whitehorse, Yukon
Canada Y1A 6V6
Tel.: 867 335 2839
E-mail: colleenahenry@me.com
- 85. Ms. Hrybyk, Anna**
Program Manager, Louisiana Bucket
Brigade
New Orleans, Louisiana
United States 70119
Tel.: 504 312 1737
E-mail: anna@labucketbrigade.org
- 86. Ms. Johnson, Ronesha**
Executive Assistant, Residents for Air
Neutralization
Shreveport, Louisiana
United States 71108
Tel.: 318 218 3328
E-mail: roneshajohnson16@yahoo.com
- 87. Sra. Lozano Angulo, Lydia**
Dirección de proyectos, CISA, Tierras
para la Conservación, A.C.
Culiacán, Sinaloa
México 80030
Tel.: 52 667 716 9802
E-mail: lydia.lozano@gmail.com
- 88. Ms. Michalsky, Susan Jane**
Director, Ranchers Stewardship
Alliance Inc.
Eastend, Saskatchewan
Canada S0N 0T0
Tel.: 306 295 3696
E-mail: suemichalsky@sasktel.net
- 89. Sra. Rosette Perezvargas, Minerva**
Coordinadora Regional, Consejo
Ecoregional Sierra Tarahumara, A.C.
Chihuahua, Chihuahua
México 31050
Tel.: 52 614 575 5285
E-mail: minerva.rosette@gmail.com
- 90. Ms. White, Velma**
Youth Coordinator Leader, Residents
for Air Neutralization
Shreveport, Louisiana
United States 71118
Tel.: 318 218 3328
E-mail: Rosheedawhite@yahoo.com
- 91. Ms. White, Rosheeda**
Youth Coordinator Leader, Residents
for Air Neutralization
Shreveport, Louisiana
United States 71118
Tel.: 318 218 3328
E-mail: Rosheedawhite@yahoo.com

CANADA DELEGATION

- 92. Ms. Albovias, Anna Sheila**
Manager, CEC, Environment Canada
Gatineau, Quebec
Canada K1A 0H3
Tel.: 819 994 4747
E-mail: anna.albovias@ec.gc.ca
- 93. Mr. Bonar, John**
Deputy Director, Department of Foreign
Affairs and International Trade Canada
Ottawa, Ontario
Canada K1N 1J1
Tel.: 613 944 8994
E-mail: John.Bonar@international.gc.ca
- 94. Ms. Caldwell St. Onge, Paula**
Consul General, Government of Canada
Dallas, Texas
United States 75201
Tel.: 214 922 9806
E-mail:
paula.caldwell@international.gc.ca
- 95. Mr. Costain, Emerson Kimble**
Senior Policy Advisor, International
Affairs Branch, Environment Canada
Gatineau, Quebec
Canada K1A0H3
Tel.: 819 953 9774
E-mail: kimble.costain@ec.gc.ca
- 96. Mr. Damo, Eno**
Trade Policy Officers, Alberta
International and Intergovernmental
Relations
Edmonton, Alberta
Canada T5J 4G8
Tel.: 780 422 1128
E-mail: eno.damo@gov.ab.ca
- 97. Mme. Destin, Lainy**
Analyste des politiques, Environnement
Canada
Gatineau, Quebec
Canada K1A 0H3
Tel.: 819 934 1914
E-mail: lainy.destin@ec.gc.ca
- 98. Ms. Johnson, Mollie Patricia**
Director General, Americas Directorate,
International Affairs Branch,
Environment Canada
Gatineau, Quebec
Canada K1A 0H3
Tel.: 819 994 1670
E-mail: mollie.johnson@ec.gc.ca

- 99. Ms. Johnson, Stéphanie**
Director, Latin & South America,
International Affairs Branch,
Environment Canada
Gatineau, Quebec
Canada K1A 0H3
Tel.: 819 934 5189
E-mail: stephanie.johnson@ec.gc.ca

- 100. Mr. Kent, Peter**
Minister, Environment Canada
Ottawa, Ontario
Canada K1A 0H3
Tel.: 819 997 1441
E-mail: peter.kent@ec.gc.ca

- 101. Mme. Lapierre, Louise**
Conseillère, Ministère du
Développement durable, de
l'Environnement et des Parcs
Québec, Quebec
Canada G1R 5V7
Tel.: 418 521 3828 x 4105
E-mail:
louise.lapierre@mddep.gouv.qc.ca

- 102. Mr. McDougall, Daniel**
Assistant Deputy Minister, International
Affairs, Environment Canada
Gatineau, Quebec
Canada K1A 0H3
Tel.: 819 934 6020
E-mail: Dan.McDougall@ec.gc.ca

- 103. Mr. Morris, John**
Director of Policy, Minister of the
Environment's Office (Canada)
Gatineau, Quebec
Canada K1A 0H3
Tel.: 819 997 1441
E-mail: john.morris@ec.gc.ca

- 104. Mr. Sweet, Adam**
Press Secretary, Minister of the
Environment's Office (Canada)
Gatineau, Quebec
Canada K1A 0H3
Tel.: 819 997 1441
E-mail: adam.sweet@ec.gc.ca

MEXICO DELEGATION

- 105. Sra. Aguilar Loreda, Laura**
Coordinadora General de Comunicacion
Social, SEMARNAT
Distrito Federal, México
México 14210
Tel.: 555 628 0891
E-mail: laura.loredo@semarnat.gob.mx
- 106. Sra. Amezcua Orellana, Cintia Rubí**
Directora de Aspectos Comerciales,
SEMARNAT
Distrito Federal, México
México 14210
Tel.: 555 628 3910
E-mail:
cintia.amezcua@semarnat.gob.mx
- 107. Sr. Anaya Imazio, Luis M.**
Cónsul Adscrito, Consulado de carrera
en Nueva Orleans, Luisiana.
Tel.: 504 458 4333
E-mail: lanaya@sre.gob.mx
- 108. Sr. Baca Cuenca, Eduardo**
Director General para América del
Norte, SRE
Distrito Federal, México
México 06010
Tel.: 553 686 5823
E-mail: ebaca@sre.gob.mx
- 109. Sr. Barnes Regueiro, Francisco Urbano**
Presidente del INE, INE
Distrito Federal, México
México 4530
Tel.: 555 424 6418
E-mail: presiden@ine.gob.mx
- 110. Sra. Bautista Calderón, Larissa**
Jefa del Departamento de Legislación,
Secretaría de Medio Ambiente y
Recursos Naturales (SEMARNAT)
Distrito Federal, México
México 01600
Tel.: 555 628 0600 ext 10860
E-mail:
larissa.bautista@semarnat.gob.mx
- 111. Sra. Correa Sánchez, Evelyn del Carmen**
Subdirectora de Cooperación
Económica, SEMARNAT
Distrito Federal, México
México 14210
Tel.: 555 628 0600 x 12203
E-mail:
evelyn.correa@semarnat.gob.mx

UNITED STATES DELEGATION

- 112. Sr. Cruz Bressant, Wilehaldo David**
Titular de la Unidad Coordinadora de Asuntos Jurídicos, SEMARNAT
Distrito Federal, México
México 14210
Tel.: 555 628 0831
E-mail:
wilehaldo.cruz@semarnat.gob.mx
- 113. Sr. Elvira Quesada, Juan Rafael**
Secretario, Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales
Distrito Federal, México
México 14210
Tel.: 555 628 0602
- 114. Sr. García Galindo, Rodrigo**
Director of International Legal Affairs, Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales
Distrito Federal, México
México 14210
Tel.: 555 628 0837
E-mail:
rodrigo.galindo@semarnat.gob.mx
- 115. Sr. González Hernández, Eduardo Enrique**
Director General de Gestión Integral de Materiales y Actividades Riesgosas, SEMARNAT
Distrito Federal, México
México 14210
Tel.: 555 624 3342
E-mail:
eduardo.gonzalez@semarnat.gob.mx
- 116. Sr. Gordoá Marquez, Gerardo Israel**
Subprocurador, PROFEPA
Distrito Federal, México
México 14210
Tel.: 555 449 6300 x 16371
E-mail: gigordoá@profepa.gob.mx
- 117. Sr. Guerrero Cázares, Hernando Rodolfo**
Procurador Federal de Protección al Ambiente, PROFEPA
Distrito Federal, México
México 14210
Tel.: 555 449 6301
E-mail: procurador@profepa.gob.mx
- 118. Sr. Lendo Fuentes, Enrique**
Titular de la Unidad Coordinadora de Asuntos Internacionales, SEMARNAT
Distrito Federal, México
México 14210
Tel.: 555 628 3906
E-mail:
enrique.lendo@semarnat.gob.mx
- 119. Sr. Luna Contreras, Francisco**
Jefe de la Unidad Coordinadora de Delegaciones, SEMARNAT
México, Distrito Federal
México 14210
Tel.: 555 628 0626
E-mail:
fluna.contreras@semarnat.gob.mx
- 120. Sr. Posadas Urtusuastegui, Alejandro**
Representante de la SEMARNAT en Washington D.C., SEMARNAT
Washington, District of Columbia
United States 20006
Tel.: 202 728 1668
E-mail:
alejandro.posadas@semarnat.gob.mx
- 121. Ms. Adkins, Jocelyn**
Attorney Advisor, U.S. EPA
Washington, DC, District of Columbia
United States 2 460
Tel.: 202 564 5424
E-mail: adkins.jocelyn@epa.gov
- 122. Ms. Berger, Martha**
Division Director, Office of Children's Health Protection, U.S. EPA
Washington, District of Columbia
United States 20006
Tel.: 202 564 2191
E-mail: berger.martha@epa.gov
- 123. Mr. Bowman, Peter**
International Economist, U.S. Department of Commerce
Washington, District of Columbia
United States 20230
Tel.: 202 482 8356
E-mail: peter.bowman@trade.gov
- 124. Ms. Bromm, Susan**
Director, Office of Federal Activities, U.S. EPA
Washington, District of Columbia
United States 20460
Tel.: 202 546 5400
E-mail: bromm.susan@epa.gov
- 125. Mr. Castellanos, Gilbert**
Physical Scientist, U.S. EPA
Washington, District of Columbia
United States 20460
Tel.: 202 564 3906
E-mail: Castellanos.Gilbert@epa.gov
- 126. Ms. Correa, Sylvia**
Senior Advisor For North America, U.S. EPA
Washington, District of Columbia
United States 20004
Tel.: 202 564 6443
E-mail: correa.sylvia@epa.gov
- 127. Ms. DePass, Michelle**
Assistant Administrator, U.S. EPA
Washington, District of Columbia
United States 20004
Tel.: 202 564 6600
E-mail: depass.michelle@epa.gov
- 128. Mr. Huber, Patrick**
Program Analyst, Office of International and Tribal Affairs, U.S. EPA
Washington, District of Columbia
United States 22209
Tel.: 202 566 1935
E-mail: huber.patrick@epa.gov

- 129. Ms. Jackson, Lisa P.**
Administrator, U.S. EPA
Washington, District of Columbia
United States 20460
Tel.: 202 564 4700
- 130. Ms. Jones Jackson, Cynthia**
Director, Office of Federal Advisory
Committee Management and Outreach,
U.S. EPA
Washington, District of Columbia
United States 20004
Tel.: 202 564 2294
E-mail: jones_jackson.cynthia@epa.gov
- 131. Ms. Kopsick, Deborah**
Environmental Protection Specialist,
U.S. EPA
Washington, District of Columbia
United States 20460
Tel.: 202 564 2142
E-mail: kopsick.deborah@epa.gov
- 132. Mr. Lozano, Jose**
Deputy Chief of Staff, Office of the
Administrator, U.S. EPA
Washington, District of Columbia
United States 20004
Tel.: 202 564 7433
E-mail: lozano.jose@epa.gov
- 133. Ms. Nishida, Jane**
Director, Office of Regional and
Bilateral Affairs, U.S. EPA
Washington, District of Columbia
United States 20009
Tel.: 202 564 1531
E-mail: nishida.jane@epa.gov
- 134. Mr. Picardi, Richard**
Chief, International and Transportation
Branch, U.S. EPA
Washington, District of Columbia
United States 20460
Tel.: 703 308 8879
E-mail: picardi.rick@epa.gov
- 135. Mr. Ritter, Troy**
Applied Sciences Manager, Alaska
Native Tribal Health Consortium
Anchorage, Alaska
United States 99508
Tel.: 907 242 6695
E-mail: t Ritter@anthc.org
- 136. Mr. Shigetomi, Kent**
Director for Mexico and NAFTA,
Office of the U.S. Trade Representative
Washington, District of Columbia
United States 20508
Tel.: 202 395 9459
E-mail: kent_shigetomi@ustr.eop.gov
- 137. Ms. Stendebach, Susan**
Senior Advisor on International Air
Quality, Office of Air and Radiation,
U.S. EPA
Washington, District of Columbia
United States 20004
Tel.: 202 564 8309
E-mail: stendebach.sue@epa.gov
- 138. Mr. Taylor, George Ethan**
International Policy Adviser,
Department of the Interior
Washington, District of Columbia
United States 20240
Tel.: 301 755 5875
E-mail: ethan_taylor@ios.doi.gov
- 139. Mr. Wing, Robert**
Chief, Environment and Trade Division,
U.S. Department of State
Washington, District of Columbia
United States 20520
Tel.: 202 647 6780
E-mail: wingrd@state.gov
- 140. Ms. Yang, Leslie**
Director for International Environmental
Policy, Office of the U.S. Trade
Representative
District of Columbia, District of
Columbia
United States 20037
Tel.: 202 395 3167
E-mail: lyang@ustr.gov

JPAC DELEGATION

- 141. Ms. Angove, Linda**
JPAC Member, Consultant
Burlington, Ontario
Canada L7N 3V9
Tel.: 905 634 7377
E-mail: lm.angove@rogers.com
- 142. Mr. Angus, David Bruce**
President and CEO, The Winnipeg
Chamber of Commerce
Winnipeg, Manitoba
Canada R3B 2A9
Tel.: 204 944 3300
E-mail: dangus@winnipeg
chamber.com
- 143. Ms. Browes, Pauline**
Scarborough, Ontario
Canada M1E 5B5
Tel.: 647 284 5416
E-mail: browes@rogers.com
- 144. Sr. Calvillo Díaz, Gabriel**
JPAC Member, SEMARNAT
Distrito Federal, México
México 14210
Tel.: 555 628 0834
E-mail:
gabriel.calvillo@abogadoscyc.com.mx
- 145. Sra. Correa Sandoval, Adriana Nelly**
JPAC Member, Centro de Calidad
Ambiental ITESM Campus Monterrey
Monterrey, Nuevo León
México 64849
Tel.: 818 328 4032
E-mail: ancs@itesm.mx
- 146. Mr. Garver, Geoffrey**
JPAC Member, University of Montreal
& Laval Universities
Montreal, Quebec
Canada H3C 5M1
Tel.: 514 582 0929
E-mail: gginmont@sympatico.ca
- 147. Sr. Gutiérrez Lacayo, Martín**
JPAC Chair, Pronatura México, A. C.
Distrito Federal, México
México 01740
Tel.: 555 635 5054
E-mail:
martingutierrez@pronatura.org.mx
- 148. Sr. Lacy Tamayo, Rodolfo**
JPAC Member, Centro Mario Molina
Distrito Federal, México
México 05120
Tel.: 55 9177 1670 x 114
E-mail: rlacy@centromariomolina.org
- 149. Ms. Takvorian, Diane**
JPAC Member, Environmental Health
Coalition
National City, California
United States 91950
Tel.: 619 747 0220
E-mail:
DianeT@environmentalhealth.org
- 150. Mr. Waterhouse, Jonathan**
JPAC Member, Yukon River Inter
Tribal Watershed Council
Anchorage, Alaska
United States 99501
Tel.: 907 258 3337
E-mail: jwaterhouse@yritwc.org

SECRETARIAT DELEGATION

- 151. Ms. Ainscow, Megan**
Media Liaison, Commission for Environmental Cooperation, CEC
Montreal, Quebec
Canada H2Y 1N9
Tel.: 514 350 4300
E-mail: mainscow@cec.org
- 152. Sr. Cabrera, Orlando**
Program Manager, Air Quality and PRTR, Commission for Environmental Cooperation, CEC
Montreal, Quebec
Canada H2Y 1N9
Tel.: 514 350 4332
E-mail: ocabrera@cec.org
- 153. Ms. Daoust, Nathalie**
Council Secretary, Commission for Environmental Cooperation, CEC
Montreal, Quebec
Canada H2Y 1N9
Tel.: 514 350 4310
E-mail: ndaoust@cec.org
- 154. Sr. Delgadillo, Eduardo**
Director, Administration and Finances, Commission for Environmental Cooperation, CEC
Montreal, Quebec
Canada H2Y 1N9
Tel.: 514 350 4332
E-mail: edelgadillo@cec.org
- 155. Sra. Galvis, Monica**
Consultant, Commission for Environmental Cooperation, CEC
Verdun, Quebec
Canada H4G2R9
Tel.: 514 969 0746
E-mail: mgalvis@cec.org
- 156. Ms. Gingras, Chantal**
General Support, Commission for Environmental Cooperation, CEC
Montreal, Quebec
Canada H2Y 1N9
Tel.: 514 350 4311
E-mail: cgingras@cec.org
- 157. Ms. Hallmich, Catherine**
Public Session rapporteur and General support, Commission for Environmental Cooperation, CEC
Montreal, Quebec
Canada H2Y 1N9
Tel.: 514 350 4300
E-mail: hcatherine@cec.org
- 158. Sr. Heredia, Marco Antonio**
Program Manager, Environmental Law, Commission for Environmental Cooperation, CEC
Montreal, Quebec
Canada H2Y 1N9
Tel.: 514 350 4332
E-mail: maheredia@cec.org
- 159. Mr. Lloyd, Evan**
Executive Director, Commission for Environmental Cooperation, CEC
Montreal, Quebec
Canada H2Y 1N9
Tel.: 514 350 4300
E-mail: elloyd@cec.org
- 160. Sra. Orozco, Marcela**
JPAC Liaison Officer, Commission for Environmental Cooperation, CEC
Montreal, Quebec
Canada H2Y 1N9
Tel.: 514 350 4300
E-mail: morozco@cec.org
- 161. Ms. Padulo, Joanne**
Back up to coordinator document unit, Commission for Environmental Cooperation, CEC
Montreal, Quebec
Canada H2Y 1N9
Tel.: 514 350 4338
E-mail: jpadulo@cec.org
- 162. Mr. Pilon, Jean François**
IT Manager, Commission for Environmental Cooperation, CEC
Montreal, Quebec
Canada H2Y 1N9
Tel.: 514 350 4300
E-mail: jfpilon@cec.org
- 163. Mr. Ratliff, Dane**
Director, SEM Unit, Commission for Environmental Cooperation, CEC
Montreal, Quebec
Canada H2Y 1N9
Tel.: 514 350 4332
E-mail: dratliff@cec.org
- 164. Sra. Sánchez, Gabriela**
Coordinator, Documentation Unit, Commission for Environmental Cooperation, CEC
Montreal, Quebec
Canada H2Y 1N9
Tel.: 514 350 4329
E-mail: gsanchez@cec.org
- 165. Sra. Schmidt, Karen**
NAPECA Coordinator, Commission for Environmental Cooperation, CEC
Distrito Federal, México
México 04110
Tel.: 52 55 5659 5021
E-mail: kschmidt@cec.org
- 166. Mr. Stoub, Jeff**
Coordinator Communications, Commission for Environmental Cooperation, CEC
Montreal, Quebec
Canada H2Y 1N9
Tel.: 514 350 4327
E-mail: jstoub@cec.org
- 167. Ms. Wesson, Dolores**
Director of Programs, Commission for Environmental Cooperation, CEC
Montreal, Quebec
Canada H2Y 1N9
Tel.: 514 350 4320
E-mail: dwesson@cec.org
- Logistics – CEC*
- 168. Mr. Anghel, Cezar**
Computer Technician, Commission for Environmental Cooperation, CEC
Montreal, Quebec
Canada H2Y 1N9
Tel.: 514 350 4300
E-mail: canghel@cec.org
- 169. Ms. Paz Miller, Liliana**
Logistics Coordinator, Commission for Environmental Cooperation, CEC
Montreal, Quebec
Canada H2Y 1N9
Tel.: 514 350 4313
E-mail: lpmiller@cec.org
- 170. Ms. Sandoval, Itzia**
Public Participation and Logistics Assistant, Commission for Environmental Cooperation, CEC
Montreal, Quebec
Canada H2Y 1N9
Tel.: 514 350 4309
E-mail: isandoval@cec.org
- 171. Sra. Sotelo, Olga**
Public Participation Coordinator / Back up to Logistics Coordinator, Commission for Environmental Cooperation, CEC
Montreal, Quebec
Canada H2Y 1N9
Tel.: 514 350 4343
E-mail: osotelo@cec.org

1

How have you personally experienced or witnessed the shocks and stresses that Craig Applegath described in his presentation?

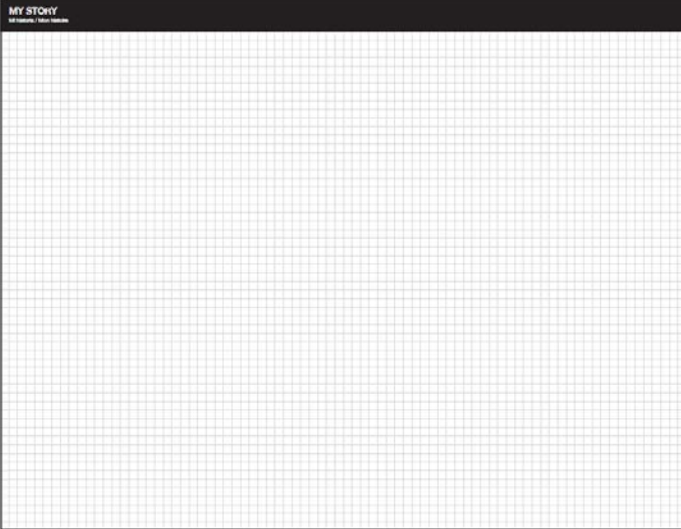
¿Cómo has experimentado en lo personal, o bien presenciado, los factores de presión e impacto a los que Craig Applegath alude en su presentación?

De quelle façon avez-vous personnellement vécu les types de choc et de stress (que ce soit comme victime ou comme témoin) qu'a décrits M. Craig Applegath dans son exposé?

MY NAME
My name / Mon nom

WHERE I LIVE
Where I live / Où j'ai de habiter

MY STORY
My story / Mon histoire



2

How have you or your community started to respond to these shocks and stresses?


¿Cómo tú o tu comunidad han empezado a responder a estos factores de presión e impacto?

Qu'est-ce que vous ou votre collectivité avez fait en réponse à ces chocs et stress?

MY NAME
My name / Mon nom

WHERE I LIVE
Where I live / Où j'ai de habiter

MY STORY
My story / Mon histoire



3

What are the shocks and stresses and responses that we are seeing in your assigned geographic context?

¿Cuáles son los factores de presión e impacto, así como las respuestas que se observan, en el entorno geográfico asignado a tu mesa de trabajo?

Dans le contexte géographique que vous devez examiner, quels sont les chocs et stress, de même que les mesures d'intervention qui sont prises?

CONTEXT <small>Contexto / Contexte</small>	
<input type="checkbox"/> Large Urban Areas <small>Áreas urbanas grandes / Grandes zones urbaines</small>	<input type="checkbox"/> Small Urban Areas <small>Áreas urbanas pequeñas / Petites zones urbaines</small>
<input type="checkbox"/> Agricultural Areas <small>Áreas agrícolas / Zones agricoles</small>	<input type="checkbox"/> Natural Ecosystems <small>Ecosistemas / Écosystèmes naturels</small>

SHOCKS AND STRESSES <small>Factores de presión e impacto / Chocs et stress</small>	RESPONSES <small>Respuestas / Réponses</small>

4

What are the most significant issues and themes that demand responses in your assigned geographic context?

¿Cuáles son los problemas y asuntos más significativos que requieren respuestas en el entorno geográfico asignado a la mesa de trabajo?

Quels sont les enjeux et les thèmes les plus importants qui exigent des interventions dans le contexte géographique que vous examinez?

CONTEXT <small>Contexto / Contexte</small>	
<input type="checkbox"/> Large Urban Areas <small>Áreas urbanas grandes / Grandes zones urbaines</small>	<input type="checkbox"/> Small Urban Areas <small>Áreas urbanas pequeñas / Petites zones urbaines</small>
<input type="checkbox"/> Agricultural Areas <small>Áreas agrícolas / Zones agricoles</small>	<input type="checkbox"/> Natural Ecosystems <small>Ecosistemas / Écosystèmes naturels</small>

MOST SIGNIFICANT THEMES <small>Temas de mayor relevancia / Thèmes les plus importants</small>
<ol style="list-style-type: none"> 1. _____ 2. _____ 3. _____ 4. _____ 5. _____

For: _____ YOUR GROUP'S TOPIC: _____

WHAT ARE THE CHARACTERISTICS OF A RESILIENT SYSTEM?
(List characteristics present in systems resilient? / Quelles caractéristiques ont des systèmes résilients?)

1. _____	4. _____
2. _____	5. _____
3. _____	6. _____

SHOCKS AND STRESSES TODAY
(Nommez les chocs et stress actuels / Citez les stress actuels)

- _____
- _____
- _____

SHOCKS AND STRESSES IN 20 YEARS
(Nommez les chocs et stress dans 20 ans / Citez les stress dans 20 ans)

- _____
- _____
- _____

WHAT EVIDENCE SUPPORTS THE NEED FOR A RESPONSE?
(List evidence provided to respond to the request? / Quels sont les éléments qui justifient la demande?)

Charts, Data, Statistics, Facts, Quotes, Video, Testimony, Technical Drawings, Pictures, Publications, etc.

For: _____ YOUR GROUP'S TOPIC: _____

WHAT ACTIONS MIGHT GOVERNMENTS TAKE TO ENHANCE RESILIENCE?
(List actions that might be undertaken by government to enhance resilience? / Quelles mesures le gouvernement pourrait-il prendre pour améliorer la résilience?)

WHAT ACTIONS MIGHT COMMUNITIES TAKE TO ENHANCE RESILIENCE?
(List actions that might be undertaken by communities to enhance resilience? / Quelles mesures les collectivités pourraient elles prendre pour améliorer la résilience?)

WHAT ACTIONS MIGHT INDIVIDUALS TAKE TO ENHANCE RESILIENCE?
(List actions that might be undertaken by individuals to enhance resilience? / Quelles mesures les particuliers pourraient ils prendre pour améliorer la résilience?)

For: _____ YOUR GROUP'S TOPIC: _____

WHAT ARE THE MOST IMPORTANT ACTIONS THAT GOVERNMENTS CAN TAKE TO ENHANCE RESILIENCE?
(Circle one for actions that respondents can be persuaded to take or implement and one to enhance or reduce? / Circle one for actions that respondents can be persuaded not to take or implement and one to enhance or reduce?)

1. _____	4. _____
2. _____	5. _____
3. _____	6. _____

WHAT ARE THE MOST IMPORTANT ACTIONS THAT COMMUNITIES CAN TAKE TO ENHANCE RESILIENCE?
(Circle one for actions that respondents can be persuaded to take or implement and one to enhance or reduce? / Circle one for actions that respondents can be persuaded not to take or implement and one to enhance or reduce?)

1. _____	4. _____
2. _____	5. _____
3. _____	6. _____

WHAT ARE THE MOST IMPORTANT ACTIONS THAT INDIVIDUALS CAN TAKE TO ENHANCE RESILIENCE?
(Circle one for actions that respondents can be persuaded to take or implement and one to enhance or reduce? / Circle one for actions that respondents can be persuaded not to take or implement and one to enhance or reduce?)

1. _____	4. _____
2. _____	5. _____
3. _____	6. _____